

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Occi Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT
Mediaterra Consultants



Maume Pôl

JUILLET 2013

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Corse



Sous la direction de

Moune Poli

Ingénieure projet, sociologue,
journaliste
Mediaterra Consultants

Pierre-Marie Luciani

Inspecteur des sites Dreal 2B

Pierre-Jean Campocasso

Ethnologue régional Direction de la culture
et du patrimoine CTC

Paul Casalonga

Architecte DPLG Géographe aménagement de l'espace

Jean-Charles Ciavatti

Chercheur au service de l'Inventaire
Direction de la culture et du patrimoine CTC

Laurent Coüasnon

Paysagiste

Marion Mariani

Architecte HMO

Avec le concours de

Cathy Astolfi Artiste **Antoine Costa** Couvreur **Michelle Ferrandini, Jean Ferrandini** Géologues Maîtres de conférences honoraire Università di Corsica **Angeline Micaelli** Archéologue Università di Corsica **Maxime Vuillamier** Président du Cercle historique d'étude de Lumiu

Merci à

Jacques Avoine Président de la commission géologique de Réserves naturelles de France **Antoine Costa** Couvreur **Dominique Claveau** Conseillère municipale à la culture Lumiu **Natacha Juric** Architecte ENSAG **Marie Madeleine Graziani** Archives départementales de Corse-du-sud **Louis de Larosat** Historien **Nicolas Lomellini** Administration et valorisation des données Dreal Corse **Jean-Louis Moretti** CTC Agence du tourisme de la Corse **Stéphane Orsini** Fagec **Jean Paolini** Adjoint au maire Lumiu **Carole Passigny-Hernandez** Administratrice de données localisées Dreal Corse **Florence Pinasco** Syndicat mixte du Pays de Balagne **Jean Luc Savelli** Président de l'associu di i proprietari d'Occi.

Sommaire

Introduction	5
L'esprit des lieux, les caractères remarquables	7
La composante émotionnelle	9
L'histoire	19
Vie sociale au 19 ^e siècle	29
La composante architecturale	34
La composante paysagère	64
Analyse des risques Protection existante	79
Analyse des risques	81
Protections existantes	87
Préserver l'esprit des lieux	89
Les critères de classement	91
Proposition de périmètre du site	93
Éléments support de dialogue	95



Localisation du site



Introduction

Perché à 377 mètres, Occi est implanté sur un observatoire surplombant terre et mer lui permettant d'asseoir une position de guetteur. La vue panoramique s'ouvre du Capicorsu jusqu'à la pointe Revellata (Calvi). Le village a été une commune à part entière. Son histoire est liée à l'occupation de la pointe de Spanu et de la marine de Sant'Ambrogiu. Ses ruines laissent deviner un caractère remarquable : celui de maisons à toit plat sur deux étages. Typiques des maisons balanines avant le 19^e siècle.

Aujourd'hui abandonné, le site souffre de dégradations et pillages. Il jouit d'une forte fréquentation.

Pourtant, d'un point de vue économique : la beauté du paysage donne au lieu, son attractivité touristique. Le site d'Occi, confère un atout supplémentaire à l'économie de Balagna.

D'un point de vue environnemental, le paysage et le patrimoine bâti sont issus des éléments naturels et des pratiques culturelles.

D'un point de vue social, les paysages forgent l'identité des lieux et le cadre de vie des hommes.

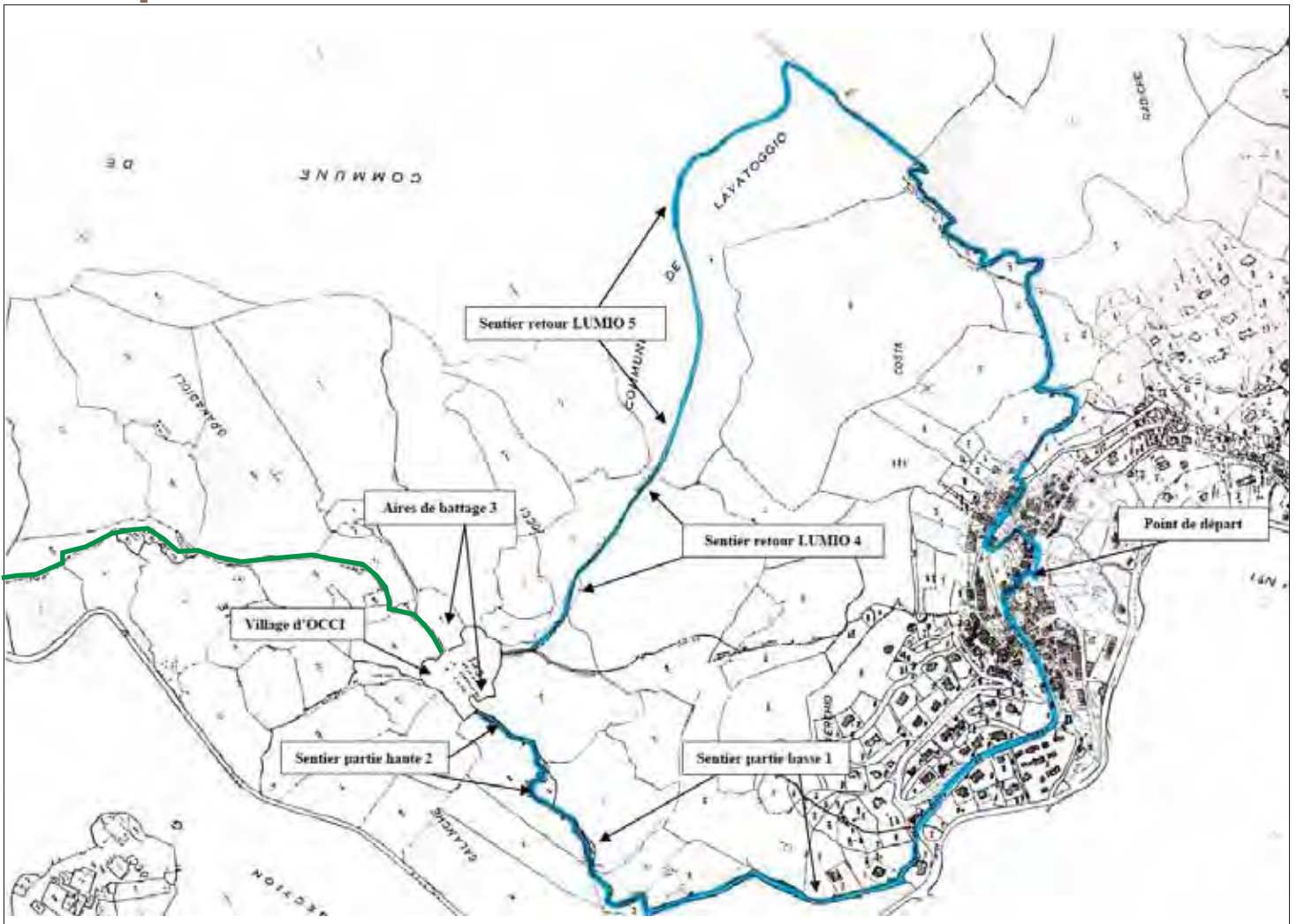
Mais le site ne possède aucune protection réglementaire forte permettant de limiter les risques de perte d'identité et de l'esprit des lieux.

Est-il opportun de le classer au titre de la loi Paysage ? La Dreal de Corse s'interroge. Elle s'appuie pour cela sur les conclusions de l'étude « Bilan des sites de Corse » qu'elle a conduite en 2010, et dans laquelle il est apparu logique d'étudier l'opportunité de classement de ce site.

L'étude qui suit vise donc à éclairer les particularités du village d'Occi, de souligner ses potentialités et ses handicaps en termes patrimoniaux et d'envisager de façon réfléchie et argumentée, le classement du village d'Occi et de son écrin. Cette étude constitue une expertise technique dont la vocation est d'ouvrir une concertation et un dialogue entre tous les acteurs concernés.

S'agissant de traduire l'esprit des lieux, nous avons opté pour rendre compte de la toponymie en langue corse. Ici ou là, quand la traduction pourrait poser question, le nom en français ou toscan est immédiatement accolé en italique. L'objet étant que le lecteur puisse garder ses repères. ●

Chemin d'accès jusqu'à Occi



En bleu la boucle du sentier du patrimoine.
En vert l'accès depuis la D71.

L'esprit des lieux

Quels sont les éléments constituant l'identité du site d'Occi et sans lesquels celui-ci perdrait son âme ou serait dénaturé? Quelle alchimie complexe de matérialités diverses confère une valeur et une unicité au site? La définition de l'esprit des lieux constitue un préalable à toute démarche de préservation et de mise en valeur du site.

Les milliers de personnes qui, chaque année, montent à Occi ne s'y trompent pas: il y a, tout d'abord, le choc émotionnel. Que l'approche soit anthropique ou paysagère, tout à Occi renvoie à la « condition humaine »; condition humaine que nous pourrions définir comme une antithèse. En effet, nous, les Hommes, sommes à la fois des êtres physiques, limités, fragiles, dépendants, déterminés par nos gènes, culture, histoire. Mais nous sommes aussi des êtres libres, aspirant à l'absolu. Au fond de nous, brûle un désir d'infini et de perfection.

Le site d'Occi concentre ces deux extrêmes. Nul besoin d'être « sachant » ou « savant » pour percevoir « qu'ici, il s'est passé quelque chose qui touche à l'universalité. Planté sur les hauteurs d'Occi, n'importe quel humain est en mesure d'éprouver l'ampleur des défis que l'Homme doit relever pour survivre et donner un sens à sa vie.

Vivre le paysage d'Occi et son village, le percevoir, c'est nécessairement effectuer un voyage dans l'espace et dans le temps.

Certains diront « mystère » pour évoquer l'impression diffuse d'accéder ici à un lieu d'histoires et d'Histoire.

Nous retiendrons deux mots antinomiques: « Fragilité et Absolu » pour définir l'esprit de ce hameau fantôme inscrit dans le granite avec l'infini pour horizon.

L'approche artistique, paysagère, sociale (et historique), architecturale du site, étaye cette définition.

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

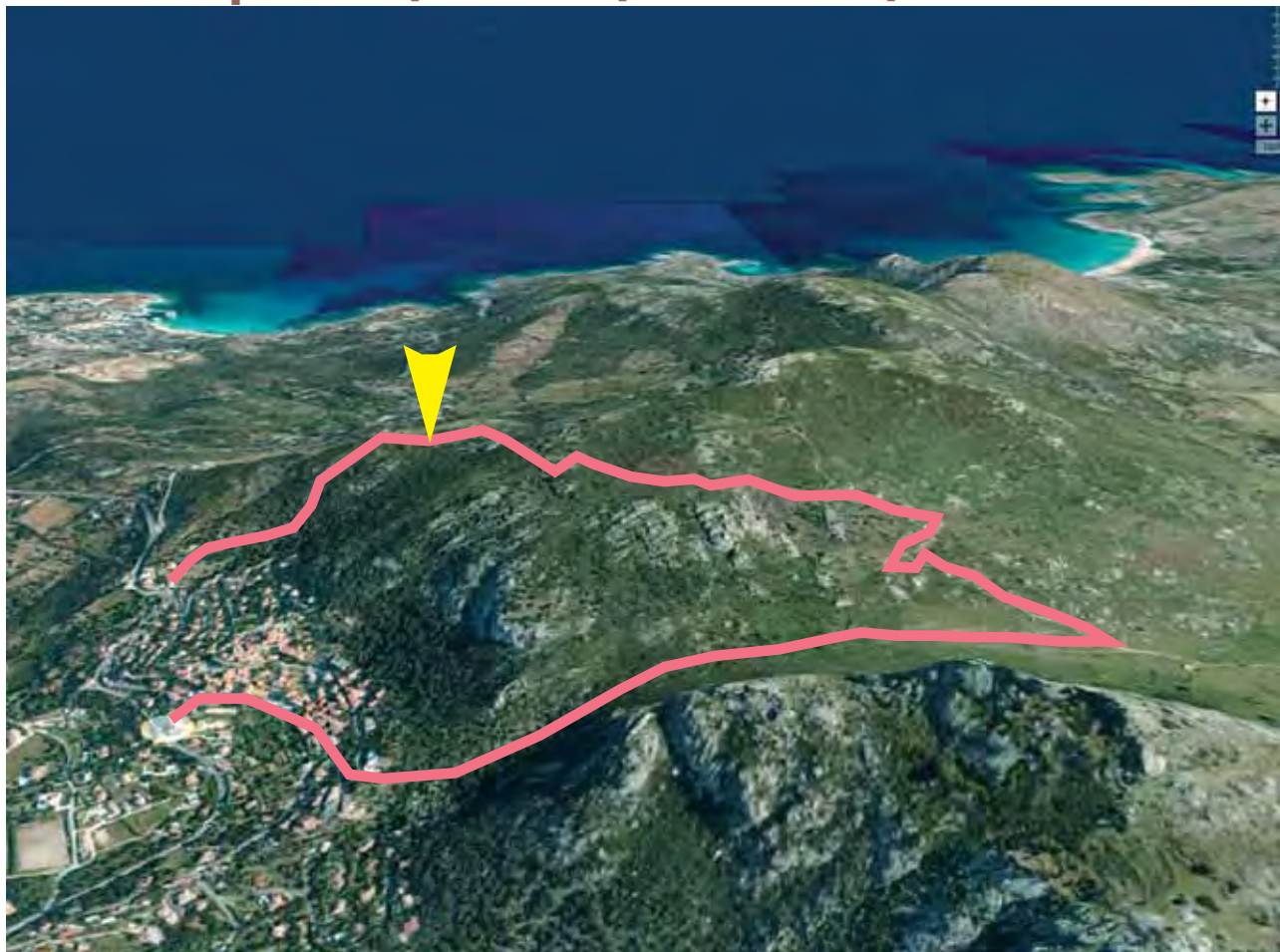
Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Les ruines d'Occi en 2013



Moune Poi

Accès à Occi par le sentier du patrimoine, boucle depuis Lumiu



La composante émotionnelle et artistique

1. La marche d'approche

La composante émotionnelle du lieu repose sur la marche d'approche nécessaire pour accéder au site. L'effort confère au cheminement intérieur. La respiration prend du sens. Le corps a un travail à fournir. L'humilité s'installe, semblable sans doute, à celle qu'ont ressentie les habitants des lieux face à l'adversité dans les siècles passés.

La progression, contrainte entre des murs de pierres sèches, interpelle le visiteur : on a conçu ces lieux, on veut l'emmener, l'emmener quelque part. Où ? Qui ? Il suit les pas, la trace de ceux qui avant lui sont passés ; il cherche l'âme de quelques autres hommes qu'il va peut-être encore rencontrer. Une table, un banc sont érigés... l'évocation ne laisse pas indifférent.

Le regard joue de l'aller/retour entre le lointain (paysager et temporel) et la proximité du travail ardu des murailleurs réhabilitant le chemin au début du 21^e siècle. Tous les sens sont en éveil. La vue nous en avons parlé, puisque le 360° s'offre sur ce promontoire ; mais l'odorat aussi. Le lieu sent la

■ Sentier du patrimoine



Moune Poli

Parole d'acteur. Jean-Louis Moretti, concepteur du sentier du patrimoine

« En concevant ce sentier du patrimoine, nous avons cherché à guider le visiteur pour une promenade ; une promenade et non une randonnée car le paysage est marqué par le travail de l'Homme. L'essentiel réside dans le fait de comprendre la mémoire du patrimoine rural en pierres sèches, de saisir l'identité et l'esprit des lieux. Le sentier vise une authenticité à la recherche de racines. La boucle est courte, il est facile d'y cheminer. »

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

simplicité : les végétaux et la terre. Les sons ont l'écho du vent et confinent à l'isolement.

Venir à pied. Au pas de l'homme... L'état d'esprit dans lequel on accède au site est partie prenante de l'esprit des lieux.

La présence humaine est évoquée par ce passage usuel



Chemin du patrimoine, vue sur la pointe de Spanu



Patrimoine rural en pierres sèches



2. La ruine, œuvre d'art

Dans le village d'Occi, les pierres agencées, taillées, s'écroulent sous l'effet du vent, du pillage et du temps. Cependant, les pignons levés vers le ciel conduisent le visiteur à explorer les liens entre le visible et l'invisible. La ruine s'est muée en œuvre d'art. En sa forme actuelle, elle a atteint le beau, par opposition à l'utile. Elle impose des questions qui touchent à l'existentiel. Ainsi, même dans l'ignorance, le lieu confère au respect, au silence. Car telle est la dimension sonore du lieu.

Il est curieux d'apprendre, qu'ici, des stages de land'art sont organisés. Ces productions éphémères s'appuient sur la ruine pour générer des créations artistiques : les lieux revivent, les gens n'ont pas disparu.

Comme des sculptures vers le ciel



Vision du passé et du présent. Cette porte, c'est un œil



Parole d'actrice. Cathy Astolfi, artiste Vagabond'art

« Le village n'est pas mort. Il dort. Il ne fait que dormir. On entend encore la respiration, le souffle, le vent qui s'amuse, les gens qui papotent. J'installe des cordes de piano à des endroits particuliers pour jouer avec le vent. Si le site devait être classé, la dimension sonore devrait être prise en compte ».

Vue panoramique sur la Revelata (Calvi)



3. L'horizon pour frontière

Une solitude splendide ! Quel visiteur n'est pas saisi par la vue qui s'offre depuis le village d'Occi. Celui-ci est localisé sur un petit plateau situé à près de 370 mètres surplombant la pointe de Spanu et la baie de Calvi. La vue s'étend au Nord vers la presqu'île du Capicorsu et à l'Est vers l'Ostriconi et l'entrée du golfe de San-Fiorenzu. Cette situation confère au site un point d'observation maritime remarquable.

Les premiers habitants sont venus s'abriter à Occi pour fuir et surveiller, depuis cette position de guetteur, les Mauresques, Sarrasins et Barbaresques venus tour à tour piller la Corse ; emportant esclaves et butin lors de leurs incursions à répétition depuis le 8^e siècle et jusqu'au 11^e siècle.

La toponymie évoquerait d'ailleurs l'œil : l'ochju. I ochji, allusion au point de vue dégagé qui permet de surplomber l'horizon.



Parole d'acteur. Julien Brodier, journaliste à l'Express

« À Occi, seul le silence est d'or. Son autre richesse réside dans le panorama grandiose que ce promontoire offre aux visiteurs. Occi est l'*oculus*, l'œil de la façade maritime de la Balagne. Depuis la *Casa tora*, cette bâtisse avancée dont les ouvertures évoquent une tour de surveillance, le regard embrasse le Capu Cavallu, le golfe de Calvi, la marine de Sant' Ambroghju, la pointe de Spanu, et même, par temps clair, le Cap Corse. Ne craignez pas la brume. Elle entoure les ruines d'une couche supplémentaire de mystère ».

Vue sur la pointe de Spanu

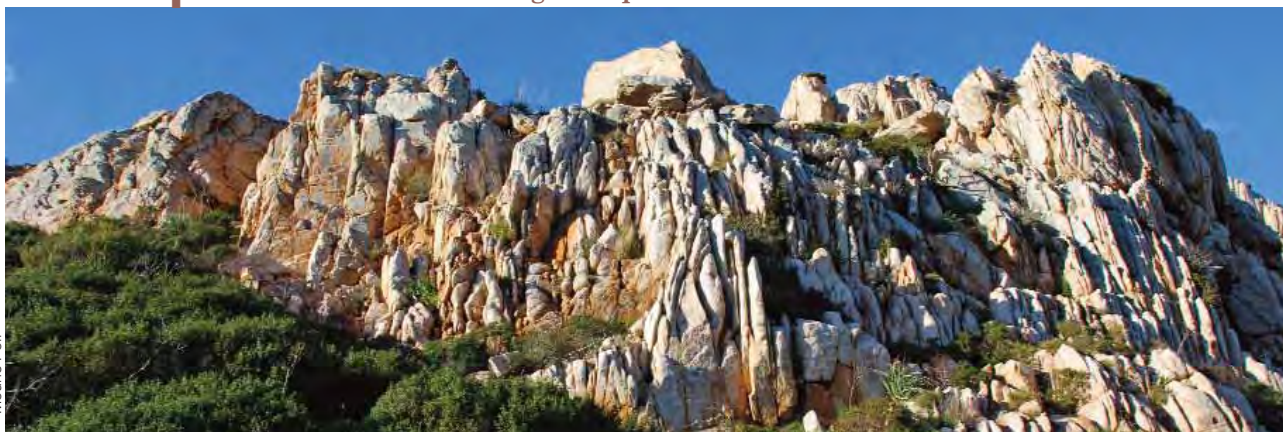


4. L'imaginaire du minéral

La carte géologique révèle un substrat granitique, un magma refroidi venu des profondeurs de la Terre et parvenu jusqu'à nous après des dizaines de millions d'années. Un voyage dans le temps et dans l'espace en somme... dont il est impossible de ne pas percevoir la dynamique de vie : les granites deviennent sable.

Car le granite est un paradoxe. Il est perçu comme un symbole de force, de dureté, or ses cristaux juxtaposés en font une roche tendre facilement soumise à l'érosion éolienne. Confronté à ce paysage de tafoni, le visiteur perçoit l'évolution de cette désagrégation granulaire ; il voit, il sait que rien n'est immuable. Quand il n'est pas ému, simplement, par la beauté naturelle de ces chaos formés par altération de la roche. Ces pierres façonnées par la

Monte d'Occi affleurement granitique



Moune Poli

Tafoni dus à l'érosion éolienne



Moune Poli

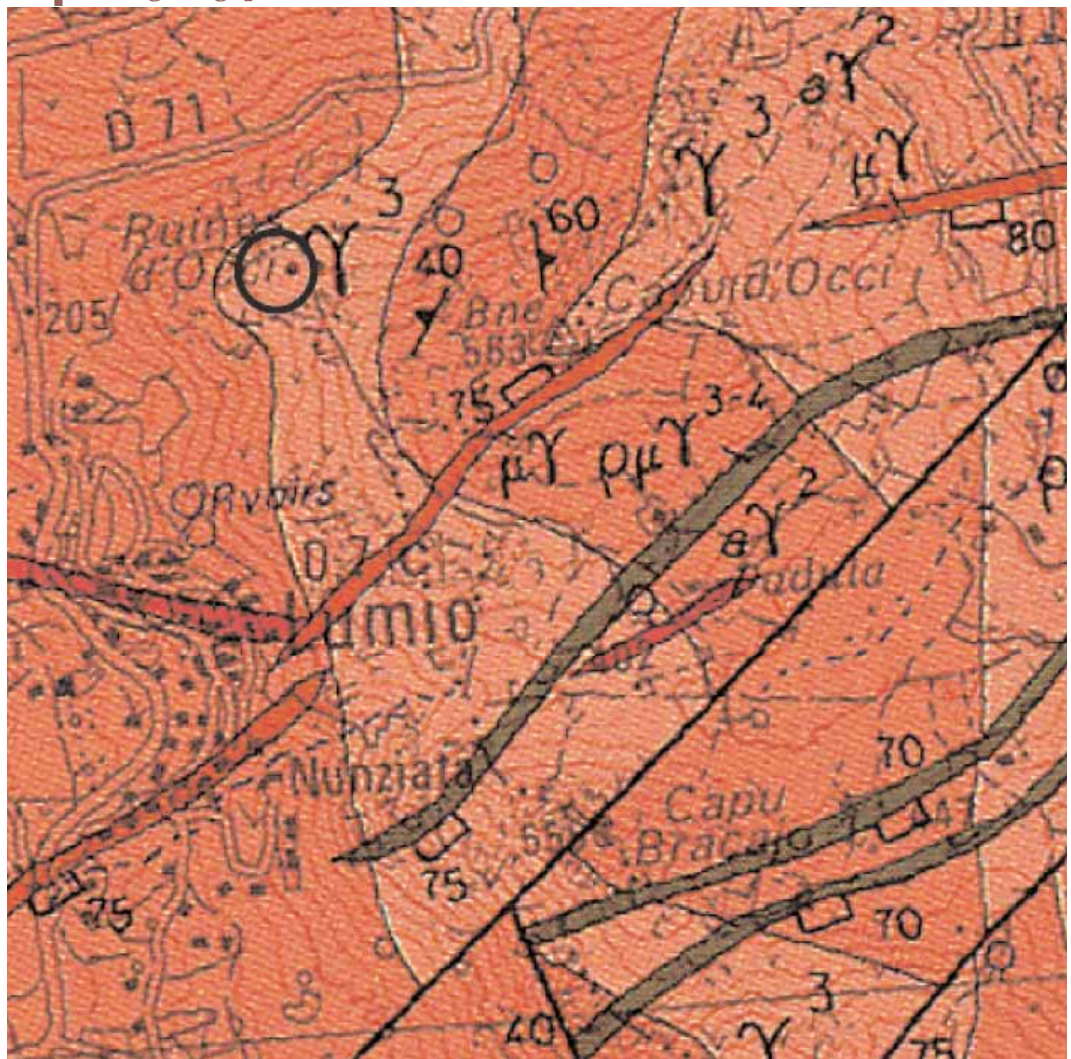
Parole d'expert. Jacques Avoine, président de la commission géologique RNF
« Le granite est un magma refroidi venu des profondeurs de la terre. Comme toutes les roches, il naît, il vit, il disparaît... Une roche c'est vivant. Simplement, ce n'est pas la même échelle de temps. Mais la pierre a une histoire, une vie propre. Pour la saisir, il faut s'inscrire dans une part d'imaginaire ».

force des éléments naturels laissent part à l'imaginaire et relativisent la place de l'Homme dans le cycle de la Terre. De même, colonisant la roche, la présence de lichens, biodiversité primaire capable de survivre à des conditions extrêmes, renforce ce sentiment.

La roche est à la fois phénomènes et histoire, c'est également un matériau qui s'inscrit dans la composante patrimoniale du site, et invite à réfléchir sur la force physique qu'il a fallu déployer pour la modeler.

Par ailleurs, si l'imaginaire est une force émotionnelle, on veillera à ne pas l'ériger en thèse pour tenter d'expliquer le réel. Nulles forces telluriques n'ont conduit les habitants d'Occi à fuir leur village. La carte géologique ne révèle aucune faille géologique sur ce territoire.

Carte géologique du site



Le rouge de la carte révèle que le sous-sol est composé de granites. En rouge foncé et en vert : des fillons.

Parole d'experte. Michelle Ferrandini, géologue enseignante chercheuse
« La plupart des bâtisses d'Occi sont construites directement sur le granite. Il y a certainement très peu de sol et il sera de type arène, c'est-à-dire un sable grassier. Un événement de type solifluxion à la suite d'une secousse tellurique (séisme) n'est donc pas envisageable. Nous n'avons pas remarqué de destruction des murs sous l'effet d'une onde ».

Capu Bracaghju où figurent les ruines du château du seigneur



Occi. Vue depuis les hauteurs de Capu d'Occi



5. Mythes, légendes, support imaginaire de l'Histoire

Autour du village d'Occi, des peurs inconscientes sont inscrites dans la mémoire collective. Alors que le hameau, difficile d'accès sur son promontoire, aurait dû assurer la sécurité de ses habitants fuyants les invasions mauresques, la tradition orale raconte qu'à cette époque médiévale les envahisseurs Sarrazins ont réussi à s'approcher du village en y accédant, non pas par les chemins de plaine, mais par les hauteurs. Arrivant ainsi vers l'arrière, ils auraient pénétré par les toits en semant la terreur. Qu'importe ici si cette incursion fut réelle. Sa narration colportée jusqu'à aujourd'hui conforte l'esprit des lieux empreint de la difficulté de survivre.

Baigner dans les mythes et légendes de cette « terre » conduit également à élargir le périmètre du site et à s'intéresser à Capu Bracaghju qui, sur la commune de Lavatoghju, surplombe le village de Lumiu et s'impose au paysage d'Occi. Au temps des seigneurs (11^e siècle) le site abritait un château fondé par Malafede Savelli Pinasco.

Une haute tour aurait communiqué avec une grotte ouvrant sur la campagne en un endroit secret.

Le lieu aurait connu un épisode violent. Truffetta Pinasco (fils de Malafede) tua son propre fils d'un coup de javeline, simplement parce que celui-ci lui avait conseillé de ne pas monter un cheval trop fougueux.

Fuyant cette famille, la population aurait abandonné les terres et se serait repliée à Moncale.

Au-delà de ces légendes, on retiendra que le site est un voyage dans les grands épisodes de l'histoire de la Corse.

La présence de l'homme est attestée à Bracaghju à la fin du Néolithique ancien (soit 9000 ans BP), où des pointes de flèches ont été retrouvées (fouille Pierre Neuville).

La mémoire des Barbaresques évoque les mises en esclavage, un des piliers de l'identité rurale corse qui en fait un peuple montagnard.

Quant à la grotte de Bracaghju, elle renvoie à la révolte anti-seigneuriale¹ de 1358 qui affecte l'ensemble de la Corse et qui verra s'affirmer le mouvement communal dans l'ensemble du cismonte.

1. Le 11^e siècle se distingue par incastellamento (construction de châteaux) de petits seigneurs locaux appartenant à une aristocratie insulaire. Celle-ci est mise en lumière dès la fin du 6^e siècle par la correspondance du pape Grégoire le Grand.

Parole d'acteur. Louis de la Rossat, famille de Lavatoghju

« Quand nous étions minots nous montions à la grotte de Capu Bracaghju. Nous allions là comme tous les gamins du village. On nous disait qu'il s'y était passé des choses étranges. Que le château avait été construit par un certain Malafede; rien que le nom... cela nous impressionnait ».

6. Toponymie

D'une façon générale, la toponymie découle des observations du milieu (géomorphologie).

À Occi, le point de vue remarquable a pu inspirer la toponymie descriptive liée à la vue, au coup d'œil, au belvédère.

L'hypothèse semble crédible : on trouve la même appellation d'Occi pour qualifier un quartier de Lisula (Ile Rousse) positionné sur les hauteurs de la commune (cadastre de 1873).

Même évocation avec le village d'Ochjatana situé sur le balcon balainin. Idem pour le hameau Oggilioni (voir cadastre 1865) dont l'écriture actuelle est Occiglioni.

Si le sens de la toponymie ne laisse guère de doute, on est alors surpris par le décalage entre l'écriture officielle du nom (Occi) et sa prononciation courante [Oggi].

La dénomination officielle supposerait qu'on prononce [ochi]; ce qui n'est jamais le cas dans la tradition orale et les usages courants.

Il semblerait que cette écriture a connu beaucoup d'évolutions :

En 1737 sur la carte de Vogt et Ohan apparaissent les désignations d'Occhi et Ochi.

En ± 1530, *La Description de la Corse* de Monseigneur Agostino Giustiniani, parle des communautés d'Hocci.

En 1609, le registre de taille cite Hogio ou encore Hogi.

Dans la mesure où la toponymie traduit l'esprit des lieux, il serait opportun de mettre en concordance la lettre et l'esprit en proposant « Oggi » pour écriture officielle. Toponymie à soumettre à des linguistes.

Cette écriture, déjà usitée localement, correspond à l'évolution de la toponymie, transformée dans le temps par les différents administrateurs (italien, corse, français).

Vue nord sur la pointe de Spanu



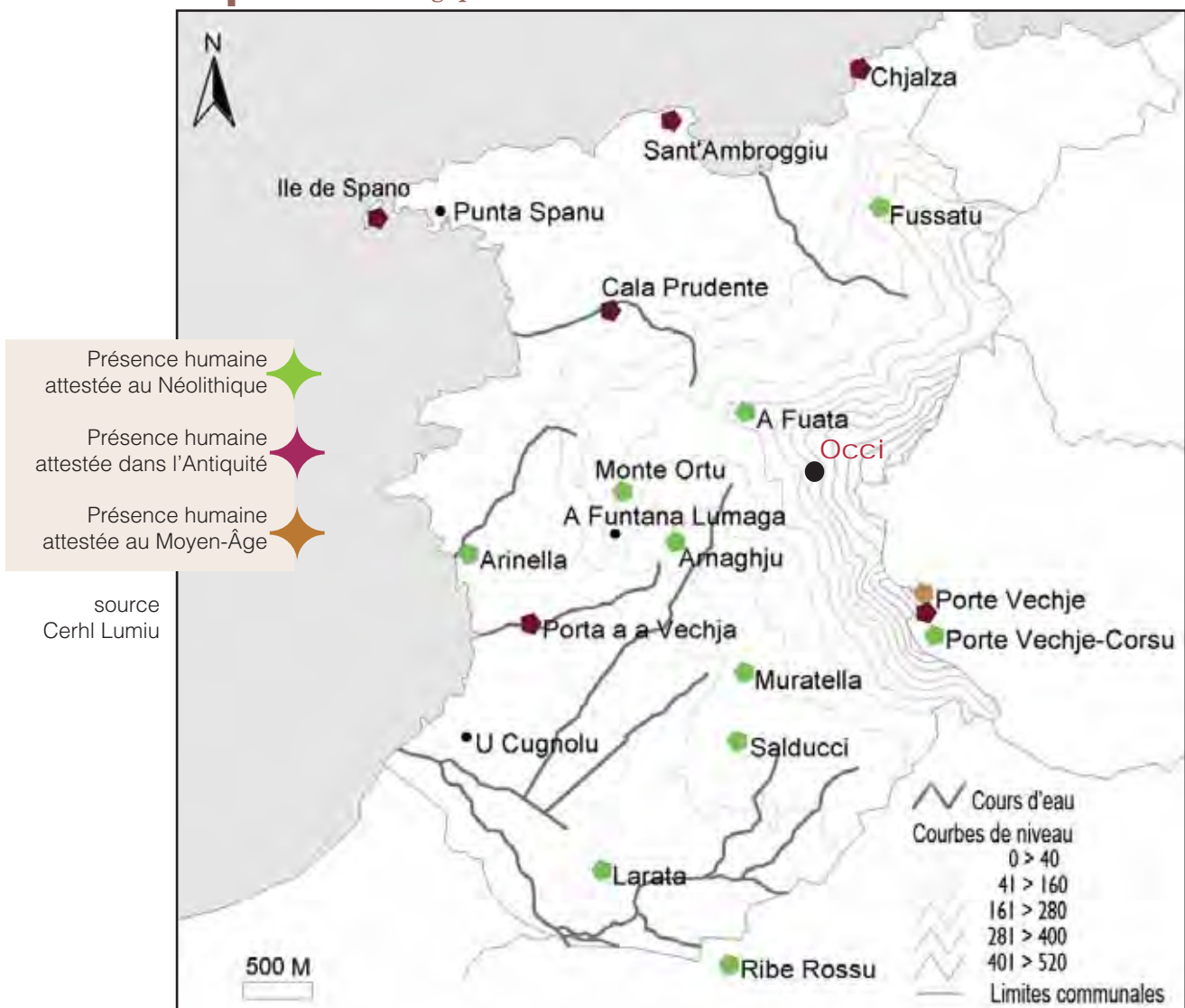
L'histoire

D'où viennent les habitants d'Occi, comment et depuis quand le village s'est-il créé? Quel dynamisme a-t-il connu? Quelques écrits ou fouilles permettent de lever le voile.

Dans les paragraphes qui suivent le lecteur trouvera en exergue (en bleu) des repères constituant des éléments de contexte social, administratif ou économique pour chaque époque, à l'échelle de l'histoire de la Corse. Suivent ensuite des informations propres à l'histoire d'Occi.

On retiendra que la population d'Occi provient d'une communauté initiale implantée à Spanu. Cette population a vraisemblablement migré définitivement vers Occi au 15^e siècle. En l'absence de fouille, et même si on peut le supposer, il est difficile d'affirmer qu'une communauté humaine se soit implantée à Occi avant cette date. La population du village n'a pas suivi la croissance de l'ensemble de la population corse pour s'éteindre totalement en 1917.

Fouilles archéologiques



1. Peuplement. Au cours des siècles

PRÉHISTOIRE ET PROTOHISTOIRE

Contexte > **Paléolithique** (10000 BP). Aucune trace n'a permis d'attester la présence humaine en Corse à cette époque. • **Mésolithique** (9000 BP). La découverte en 1973 de la dame de Bunifaziu atteste de la présence humaine. Les hommes vivent principalement de cueillette et de chasse. • **Néolithique** (6000 BP) marqué par trois périodes (ancien, moyen, final). Cette période voit la sédentarisation des populations. Le développement de l'élevage. Des regroupements familiaux (jusqu'à 200/300 personnes).

- Plusieurs fouilles attestent de la présence de l'homme sur la communauté d'Occi et aux alentours immédiats, notamment :

A Fuata. Ce site occupe une butte culminant à 239 m d'altitude, positionnée sur la ligne de crête descendant du Capu d'Occi (563 m) et délimitant la vaste plaine de Santa Catalina. Le site se caractérise par une organisation de son habitat en quinze terrasses aménagées qui semblent toutes avoir été occupées durant la période du Néolithique.

Deux occupations successives donnent lieu à deux datations. La plus ancienne des deux structures appartient au Néolithique moyen (4220-4050 BP), alors que la seconde est datée du Néolithique final (2500-2200 BP).

Une enceinte protectrice enserme le mont de gros blocs agencés (fortifications mégalithiques), semble-t-il dans le but de protéger le lieu, cette dernière est attribuée à la fin du Néolithique. Le site a été fouillé par Pierre Neuville.

Monte Ortu. Ce site occupe un éperon rocheux (213 m d'altitude), défendu naturellement par des aplombs importants mais aussi par une enceinte en gros blocs barrant le flanc ouest. L'habitat, s'étendant sur plusieurs terrasses au sommet de l'éminence, est documenté, d'après les travaux en profondeur effectués, pour le Néolithique et l'Âge du Bronze – précisément le Bronze ancien et final. Sa position stratégique, sur la ligne de crête fermant la plaine de Santa Catalina, à proximité d'un col, d'où un contrôle visuel sur le littoral et la plaine, a attiré différents groupes pré-et protohistoriques. Le lieu a été prospecté par Pierre Neuville puis fouillé sous la direction de Claude Weiss.

- Ces lieux comptent des avantages économiques (proximité de zones boisées riches en gibier, possibilité de cueillette, pêche...) et stratégiques: situation sur l'axe de circulation Nord-Sud entre la plaine de Calvi et celle d'Algaghjola; croisement des échanges qui s'effectuaient le long de la crête qui descend de Capu d'Occi jusqu'à la pointe de Spanu.

Parole d'experte. Angélique Nonza Micaelli, archéologue, università di Corti

« Les archéologues avancent plusieurs thèses sur la présence de l'Homme en Corse: certains soutiennent qu'il serait venu de Sardaigne où sa présence est attestée au Paléolithique et alors qu'à cette époque la Corse et la Sardaigne étaient reliées; d'autres scientifiques pensent qu'il viendrait de Toscane par la voie maritime. Une troisième thèse moins soutenue, évoque leur venue depuis le continent français. »

Arinella. Le site, où ont été ramassés des vestiges attribuables au Néolithique, se trouve près d'un affleurement rocheux, sur une pente douce s'inclinant vers la mer, à une altitude de 10 m environ. Aucune structure se rapportant à ces vestiges n'a été observée. Cet endroit a été prospecté par Pierre et Y. Neuville.

Arnaghju. Ce site occupe la partie sommitale d'une butte (111 m d'altitude) située en contrebas du Monte Ortu et organisée en terrasses. Il pourrait s'agir d'un habitat du Néolithique, d'après le matériel céramique et lithique récolté. Le lieu a été prospecté par Pierre Neuville.

Fussatu. Cet éperon, culminant à 235 m d'altitude, se tient en contrebas du Capu Luna Piana et domine la petite baie de Sant'Ambrogiu. Les vestiges céramiques et lithiques récoltés sur les pentes ouest seraient attribuables au Néolithique. Ce site a été prospecté par J. Fratacci puis par Pierre et Y. Neuville.

Larata. Ce site est positionné à 53 m d'altitude, sur une croupe de terrain descendant vers le lit du Fiume seccu. Il se caractérise par la présence de vestiges céramiques et lithiques évoquant le Néolithique. Le lieu a été prospecté par Pierre Neuville.

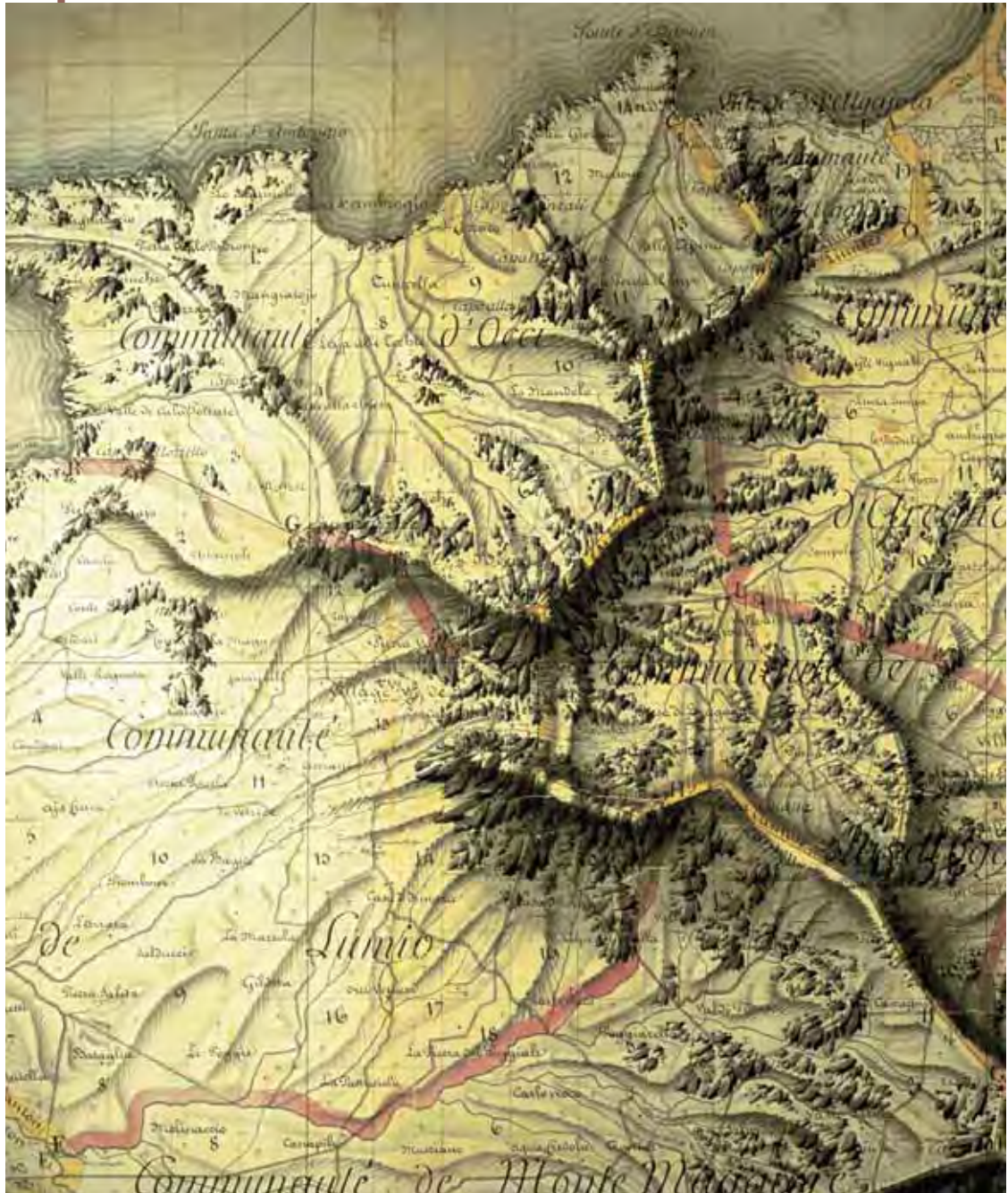
Autel de l'église pievane San Nicolau (du 10^e au 15^e siècle)



VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Plan Terrier. 1775-1795. Rouleau 8 Communauté d'Occi



ANTIQUITÉ (-3000 à 400 ap. J-C)

Contexte > Âge de cuivre, de bronze, de fer. Ptolemee (90,168), géographe grec, dresse une description détaillée de la Corse (*Description de la Corse*) avant l'arrivée des Romains. Il localise douze peuples (ou tribus). En Balagna : les Kerouinoi (en grec) ou Cervini (en latin).

- **L'îlot de Spanu.** Au sommet de cet îlot culminant à 14 m d'altitude, situé à la Punta Spanu, une structure quadrangulaire arasée (5 x 3 m) a été observée. Le matériel céramique, récolté alentour, pourrait permettre d'attribuer l'occupation de ce site à la période antique. Le site a été prospecté par François Allegrini-Simonetti.

Les paléogéographes soulignent l'existence d'un bas niveau marin relatif dans l'antiquité. À cette époque l'îlot de Spanu était vraisemblablement moins isolé de la terre qu'actuellement ; voire relié. En effet, l'étude de la carte marine montre des fonds marins très peu profond entre l'île et le littoral.

- Le site de **Cala Prudente** occupe un replat d'une trentaine de mètres au-dessus du niveau de la mer actuel, situé dans la petite vallée littorale débouchant dans la baie d'Algaghju. Les vestiges céramiques recueillis renvoient à une occupation antique de ce site, précisément entre 200 et 500 ap. J-C. Aucune structure se rapportant à ces vestiges n'a été observée. Le site a été prospecté par François Allegrini-Simonetti.

- **Sant'Ambrosgiu.** Le matériel céramique recueilli montre que ce petit relief (une quinzaine de mètres), abrité du vent d'ouest et dominant la plage de Sant'Ambrosgiu, devait accueillir un site antique.

- **Chjalza.** Situé au pied de la ligne de crête descendant du Capu Luna Piana (345 m) entre la Punta di Sant'Ambrosgiu et la Punta di San Damianu, un autre replat, à proximité immédiate du rivage, à 5 m d'altitude, a été prospecté par Franck Allegrini-Simonetti ; de la céramique caractéristique du 1^{er} siècle ap. J-C y a été ramassée.

5^e - 6^e SIÈCLE • HAUT MOYEN-ÂGE

Contexte Corse > Installation des Vandales (peuple germanique) et Goths (scandinave). Ceux-ci importent la malaria.

8^e - 11^e SIÈCLE • HAUT MOYEN-ÂGE ET DÉBUT MOYEN-ÂGE CLASSIQUE

Contexte Corse > **Invasions mauresques, sarrasines et barbaresques.** Leurs incursions deviennent de plus en plus habituelles, foudroyantes et redoutées. Les Corso-romains quittent la côte pour les promontoires. Cette insécurité permanente entraîne une recomposition de l'habitat, les implantations côtières étant abandonnées au profit de sites de hauteur. Culture en terrasse ; emploi de la terre crue...

- L'implantation humaine à Spanu est attestée dans *La Description de la Corse* de Monseigneur Agostino Giustiniani (1470-1536). Il indique (p. 87) qu'un établissement humain existe à Spanu depuis le Moyen-Âge.

Il fait connaître que l'église de San Nicolau de Spanu est citée dès le Moyen-Âge.

- Pierre Pasquini dans *Occi La mort d'un village* avance l'idée qu'à l'époque médiévale, une communauté importante existait sur la côte et que le site d'Occi constituait sans doute le hameau le plus reculé. L'hypothèse quoique crédible ne peut être attestée.

11^e SIÈCLE - 13^e SIÈCLE

Contexte Corse > Féodalité. Pax Pisana. Période plus stable.

En 1091, alors que la Corse appartient à l'église romaine, le pape confie le gouvernement de l'île aux Pisans.

Définie par les chroniqueurs insulaires comme un véritable âge d'or, cette période est marquée par une situation politique plus stable, favorable à la reprise des activités. Les populations retournent sur le littoral où s'effectuent des échanges commerciaux (comptoirs). Les communautés agro-pastorales retrouvent un rythme de vie accordé à celui de la transhumance. Cette période est également celle de l'épanouissement de l'art roman.

C'est aussi l'époque où de riches propriétaires et de nombreux fonctionnaires du gouvernement pisan font construire des châteaux forts et règnent en maîtres sur les habitants.

En 1284, la flotte pisane est anéantie par la flotte génoise; le pape, hostile à Gênes, place la Corse sous l'autorité du roi d'Aragon.

14^e SIÈCLE • BAS MOYEN-ÂGE

Contexte Corse > Révolte anti-seigneuriale. En 1357, une révolte populaire prend naissance en Corse (I Giovannali).

Ce mouvement est précurseur d'un climat de révoltes de la population (Sambucciu d'Alandu) lesquelles vont aboutir à un accord entre la Corse et Gênes. L'île est placée sous la dépendance de Gênes. Dans le Cismonte (2B), la Terre du commun remplace la féodalité. De nouveaux chefs (i capurali) chargés de défendre les intérêts de la communauté auprès des Génois (1370) ne tarderont pas à agir en seigneurs.

2. Ce chroniqueur, né en 1388, raconte l'histoire de la Corse jusqu'en 1464.

3. Auteur de *Istoria di Corsica*



- Le village d'Occhi n'est pas mentionné par les chroniqueurs de la Corse Giovanni della Grossa² (1388-1464) et Anto-Pietro Filippini³ (1464-1560).

- Cependant, on peut émettre l'hypothèse qu'Occhi existait déjà.

En effet la *Carte del monastero di San Venerio del Tino* relative alla Corsica (14^e siècle) fait état de la prese d'Infra Domos (paroisse de « Sous le Domos »). La dénomination de cette prese située sur territoire de Scarpellu laisse entendre, qu'il existait un domos (habitat) au-dessus de ce lieu, c'est-à-dire à l'emplacement de l'actuel village d'Occhi.

15^e SIÈCLE • BAS MOYEN-ÂGE

Contexte Corse > La Banque Saint-Georges. Piraterie. Construction de tours. En 1453, Gênes cède la Corse à une banque génoise privée: l'Office de Saint-Georges. Elle distribue les terres, le plus souvent à des Génois. Les Corses assistent au développement économique de leur pays sans pouvoir en profiter.

Les églises sont, dans la plupart des cas, la propriété de congrégations italiennes.

- Le village d'Occhi est mentionné dans le cartulaire de San Venerio del Tino, daté de 1467.

- Dans le cartulaire de San Venerio del Tino, des mentions apparaissent à propos d'indemnités que devaient les habitants d'Occhi aux Calvais pour leur avoir brûlé des vignes.

16^e SIÈCLE

Contexte Corse > Piraterie Turque et prise d'esclaves.

En raison d'une insécurité croissante, des zones littorales sont désertées dès les premières décennies du 16^e siècle, les habitants se repliant vers des villages de hauteur. Cette rétraction de l'habitat s'accroît encore au cours des décennies suivantes, la fréquence des incursions barbaresques rendant éphémères les essais successifs de réoccupation des terres par les communautés rurales.

La révolte contre Gênes est organisée par Sampieru Corsu avec l'aide des Français. Les Barbaresques profitent des désordres provoqués dans l'île par ces luttes contre l'autorité génoise (1564-1567) pour intensifier leurs incursions dévastatrices. Des attaques rapprochées, de plus en plus destructrices, sèment l'épouvante au sein des populations qui tentent, de façon intermittente, de reconquérir les zones littorales. À la fin du 16^e siècle, les basses terres sont définitivement abandonnées. Des maisons fortes ou Torre sont érigées.

- *La Description de la Corse* (±1530) de Monseigneur Agostino Giustiniani indique que les populations des communautés « d'Hocci, Spano et Lumio (pieve d'Aregno) » s'élèvent ensemble à 57 feux⁴ et 14 demi-feux (soit environ 270 personnes). Chiffres confirmés par le registre de taille de 1537.
- Le même ouvrage de Giustiniani indique qu'une « tour a été construite à Spano dans la décennie 1530 ».
- En 1589, l'église de San Nicolao à Spano est décrite par Monseigneur Mascardi comme étant abandonnée. Il cite en revanche l'église d'Occi en précisant qu'elle est dédiée à l'annonciation (ce qui confirmerait l'installation des habitants de Spano à Occi). Monseigneur Mascardi indique également que le titulaire de l'église d'Occi est un moine de Sainte Marie de la Spezia.
- Le même rapport de Monseigneur Mascardi (1589) dénombre 150 âmes dans le village d'Occi.

4. Soit, en moyenne, 4 personnes par feu et 3 personnes par demi-feu.

17^e SIÈCLE

Contexte Corse > Le calme revient dans les dernières décennies du siècle, la féodalité disparaît.

Il faut attendre les dernières décennies du 17^e siècle pour que les barbaresques desserrent leur étreinte, la raréfaction de leurs incursions autorisant une recomposition de l'habitat.

Les seigneurs perdent leur puissance politique et la féodalité disparaît entre 1592 et 1649.

Pour ses besoins en céréales, Gênes développe l'agriculture en Corse. Elle limite le nombre d'écoles afin que les Corses s'orientent vers l'agriculture.

- Sur le registre de taille de l'année 1609 :
14 feux et 4 demi-feux (± 72 personnes) sont recensés pour Occi ou Hogio ou encore Hogi. (69 feux et 20 demi-feux sont recensés pour Lumiu).
- Le registre note que les populations de cette partie de la Balagna, fortement touchées par les raids barbaresques, se sont regroupées.
- En 1686, un rapport de l'église des Olivetains de l'abbaye de Porto Venere fait état de 80 âmes à Occi (l'église de l'annonciation d'Occi est propriété de cette congrégation fondée à Ancone en 1319).
- En vingt ans : entre 1589 et 1609, le village d'Occi a donc perdu la moitié de sa population (de 150 habitants à ±72). Un événement extrême c'est donc produit à cette période. On peut certainement exclure la maladie qui n'aurait pas épargné les populations voisines de Lumiu. Faut-il conclure que la légende orale d'une violente incursion barbaresque ou turque aurait un fondement ?

18^e SIÈCLE

Contexte Corse > Révolte, guerre, émancipation du peuple et occupation française.

Partie du Boziu, la révolte contre Gênes s'organise en 1729. En mai 1732, Gênes accepte de donner des avantages aux Corses en échange de leur soumission. Ils pourront devenir nobles et accéder à tous les emplois, les prêtres corses pourront être nommés évêque, des écoles seront ouvertes.

En 1751, une Consulta vote une constitution. En 1755, Pasquale Paoli est élu chef de la nation. Concernant l'agriculture, il encourage la plantation de vignes, de châtaigniers, d'oliviers. Il introduit la culture de la pomme de terre. Il ouvrira également une école dans la plupart des villages.

1768. Gênes cède la Corse à la France.

Le conte de Vaux demande à ses troupes de n'épargner « ni moissons, ni vignes, ni oliviers, de ceux qui refusent de se soumettre ».

Sur le plan Terrier (1775-1795) la communauté d'Occi est présente sur le rouleau 8. On y distingue clairement l'implantation du village.

- On note l'évolution de la structure du village. Celle-ci n'est pas tout à fait la même que celle relevée à la fin du 20^e siècle.

19^e SIÈCLE

Contexte Corse > La Corse Napoléonienne - Répression.

Napoleone Buonaparte finit de faire taire toute insurrection. Sous Morand, écrit, le général Cervoni, « on fusille et on tue au moins un homme par jour ».

En 1830, les premiers bateaux à vapeur arrivent à Bastia et Ajacciu. À la même époque les premiers axes routiers sont réalisés (490 km en 30 ans).

En 1836, sous le règne de Louis-Philippe, on entreprend la construction des principales routes de Corse.

Sous Napoleon III, on assèche les marécages, pour assainir les plaines, comme Calvi, infestées de moustiques. C'est également l'époque des premiers touristes.

- La communauté d'Occi est rattachée à la commune de Lumiu par le décret du 29 avril 1852.

Le cadastre Napoléonien, réalisé au milieu du 19^e siècle, laisse apparaître les limites de cette nouvelle commune.

20^e SIÈCLE

Contexte Corse > Diminution de la population.

100 000 Corses sur une population de 270 000 habitants seront mobilisés pour la guerre de 1914. La guerre coûtera 30 000 morts et avec eux la disparition de nombreux métiers.

Le village est abandonné. Le dernier habitant meurt en 1917 : Felice Giudicelli. Malgré cette vérité objective, 59 habitants sont tout de même recensés en 1921. Ce décalage entre les chiffres et la réalité physique montre le fort attachement de la population originaire d'Occi à son village.

2. Évolution de la population d'Occi

- Nous avons déjà noté la diminution de moitié de la population d'Occi entre le 16^e et 17^e siècle.
 150 âmes en 1589,
 80 âmes, en 1686,
 peut-on lire dans *Paroisses et communes de France – Corse* de l'abbé François Casta.

La question à laquelle nous n'avons pas répondu est celle de l'abandon du village. D'aucuns évoquent, à tort, un problème d'approvisionnement en eau.

Or, la source a proximité du village coule toujours.

Il est plus vraisemblable que l'absence de route soit la cause de la désertion des habitants petit à petit partis vivre ailleurs.

Le registre de taille de 1609 confirme cette observation : 14 feux et 4 demi-feux (± 70 personnes) y sont comptabilisés.

- Les grandes enquêtes démographiques françaises de la fin du 18^e siècle laissent ensuite apparaître une stabilité de la population :

- 65 habitants en 1787,
- 57 habitants en 1818,
- 59 habitants en 1836,
- 70 habitants en 1841.

La démographie d'Occi ne s'accorde pas avec les chiffres de croissance de la quasi-totalité des communes de Corse, dont la population connaît une transition démographique avec des chiffres multipliés par 8 et 10 entre la fin du 18^e et la fin du 19^e siècle.

- Le dernier enfant d'Occi naît en 1867. Laurent Savelli, fils de Marc Antoine Savelli.

- En 1887, à Occi, il n'y a plus que 5 habitants : Les Pinelli, bergers, avec deux enfants, et Félix Giudicelli.

État de recensement Occi 1846

RECAPITULATION PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE

Nota. Le total des habitants doit être le même d'après les deux récapitulations.

QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.	NOMBRE, PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.			QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.	NOMBRE, PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU RUE.		
	des maisons.	des ménages.	des individus.		des maisons.	des ménages.	des individus.
	12	12	62	REPORT.....	12	12	62
				Tota:	12	12	62
A REPORTER.....				La population agglomérée est de			62.

AARÉ le présent tableau de la population de la commune d'Occi
 Le 30 juin — 1846.

Le Maire,
Giudicelli

33

3. Histoire administrative

- Le 29 janvier 1852, la commune d'Occi disparaît. Ses 840 hectares et 62 habitants sont rattachés à la commune de Lumiu (972 habitants, 1 268 hectares). Officiellement le rattachement administratif est motivé par la faiblesse démographique d'Occi.

- D'autres raisons, liées à la concurrence politique et économique que se livrent les communes, sont évoquées dans le procès-verbal du conseil municipal d'Occi du 7 juillet 1850.

D'une manière à peine voilée, le PV « accuse » la commune de Lumiu de vouloir prendre le pouvoir administratif afin de servir ses intérêts au dépend de ceux des habitants d'Occi. C'est notamment le droit de passage du bétail qui est en cause.

- La disparition administrative de la commune d'Occi en 1852 fait suite à une première tentative pendant la deuxième décennie du 19^e siècle. Vingt-ans plus tard, en 1851, c'est le sous-préfet de Calvi qui reprend le flambeau. Sa demande se fait très insistante puisqu'il enverra vingt-huit lettres au préfet pour plaider la nécessaire absorption de la commune d'Occi par celle de Lumiu.

Archive. Le sous-préfet de Calvi au préfet de la Corse. Lettre du 21 octobre 1851
« Il y a un quart de siècle au moins qu'il a été question, pour la première fois, du projet de réunir la commune d'Occi à celle de Lumiu. J'ignore quelles entraves a rencontrées l'exécution du projet dont l'utilité ne peut être sérieusement contestée. N'est-ce pas dérision que de donner le nom de commune à un hameau qui se compose de cinq maisons seulement, habitées par une population de cinquante-neuf âmes. Aussi, en présence des difficultés que l'administration a toujours éprouvées pour organiser la municipalité d'Occi, un ancien préfet de la Corse proclamait, il y a vingt ans que le seul moyen d'y remédier consistait dans la suppression de cette commune et dans la réunion à celle de Lumiu. Ce que vos prédécesseurs n'ont pu faire, monsieur le préfet, la providence vous donnera, je l'espère, de l'accomplir. »

Archive. Procès-verbal du conseil municipal d'Occi. 7 juillet 1850

« L'An mil huit cent cinquante et le sept juillet, le conseil municipal réuni aux plus imposés en nombre égal a été réuni, dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur Giudicelli Jean-Paul, maire.

Étaient présents : M. Filippi Marc Antoine, Savelli Nicolas, Renucoli Christophe, Salducci Matthieu, Franceschini Jean Martin, Frate Jean-Baptiste, Gabrielli Nicolas et Giudicelli Jean-Paul, maire, tous membres du conseil municipal et messieurs Allegrini Jean, Colonna Leca Joseph, Franceschini Charles François, Giudicelli Pierre Paul, Giudicelli Félix François, Giudicelli Laurent, Giudicelli Jean et Giudicelli Pierre François, tous plus imposés dans la commune d'Occi. Le conseil, vu la lettre de M. le préfet,

Considérant que la commune d'Occi n'a jamais démerité et qu'elle est ce qu'elle était il y a 10, 20 et 30 ans,

Considérant que son territoire très étendu ne saurait sans préjudice être réuni à celui d'aucune autre commune, lesquelles ne cessent de réclamer des mesures coercitives contre le parcours de toutes sortes de bétail.

Considérant que tous les habitants d'Occi, qui ont tous des propriétés dans le territoire, verraient avec peine leur territoire surveillé par toute autre administration que la leur.

Attendu que sous le rapport religieux, les habitants d'Occi ne pourraient qu'être lésés ; et en effet on aperçoit au premier coup d'œil et à la première inspection des lieux qu'il n'est pas possible que le desservant de Lumiu ou son vicaire puisse se transporter lorsque le besoin l'exige, dans la commune d'Occi à temps pour donner aux moribonds les secours de la religion. En effet, qui n'a pas vu l'impossibilité des communications entre la commune d'Occi et les communes environnantes par temps pluvieux.

Délibère à l'unanimité :

1) Que la commune d'Occi soit maintenue comme par le passé, c'est-à-dire qu'elle doit continuer à former la commune d'Occi.

2) Que son territoire ne peut être réuni à celui d'aucune commune voisine, attendu que les communes environnantes rencontrent des difficultés et des obstacles insurmontables pour défendre leurs propriétés contre le parcours des brebis, chèvres et vaches. Que serait-ce si le territoire de ces communes devenait double par la réunion projetée ?

Vie sociale au 19^e siècle

Le territoire de la commune s'étend dans les plaines jusqu'à la mer.

- Activité économique et subsistance :

Le village est implanté autour de deux points d'eau. « Il y a deux fontaines » [près du village], peut-on lire sur le plan terrier, dans chacune d'entre elle l'eau est de bonne qualité.

La population d'Occi est entièrement ancrée dans une vie agro pastorale. À l'exclusion des filandières, tous les métiers recensés en 1818 sont tournés vers la terre : propriétaire, cultivateur, berger, laboureur, journaliers (quatre).

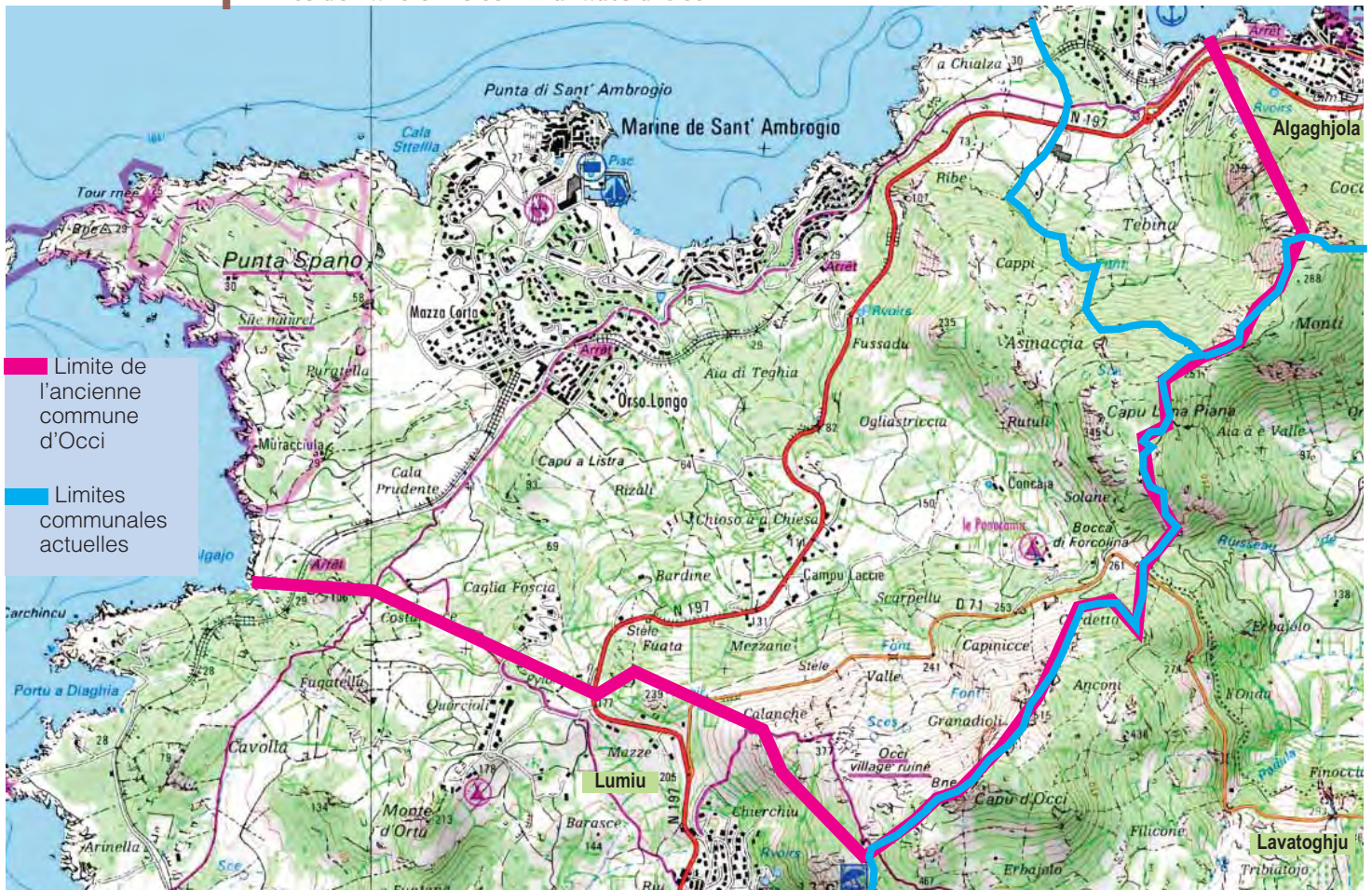
Et, effectivement, le plan terrier (1775-1795) indique :

« Il n'y a point de manufacture. Les habitants s'occupent d'une partie de leur terre avec assez peu d'intelligence ». « Ils ont besoin de s'instruire pour tout ce qui tient au gouvernement rural ».

« Les habitants cultivent pour leur subsistance. Lorsque les années abondantes leur donne du superflu en grain, en vin, en huile ou en d'autres denrées, ils les échangent [...] à Calvi pour des marchandises de première nécessité ». « Les habitants consomment très peu pour leur subsistance comme pour leur entretien ».

Limite de l'ancienne communauté d'Occi

Marine de San Damianu



« La terre est en général de bonne qualité ».

Autour d'Occi, tous les terrains sont aménagés en terrasse depuis les premières courbes de niveau, jusqu'à la base de Capu d'Occi. Terrasses encore existantes. Le plan terrier précise: « Tous les terrains susceptibles de culture étant en valeur, on voit qu'il ne reste rien à faire pour mettre l'agriculture à [bon] degré de perfection en supposant toutefois que l'on introduira de bonnes méthodes pour en tirer meilleur parti. »

Les terres servaient à cultiver le blé, l'orge et l'avoine. Deux aires de battage en amont et en aval du village en témoignent. La toponymie renvoie à cette même activité agricole: Granadhjolu (grenier à grain)...

■ Jusqu'aux contreforts rocheux de Capu Occi : des cultures en terrasse



■ Une grande partie du territoire de l'ancienne communauté d'Occi. Cultures en terrasse



Une part importante des terrains est consacrée à la culture de l'olive. 300 oliviers sur le territoire de la commune. Témoin de cette activité : un fragnu (moulin à huile) sur la parcelle G 165.

Les terrasses, à proximité immédiate du village et en aval de la source, servaient principalement de jardins. Choux, oignons, pommes de terre, tomates étaient cultivées.

Concernant l'élevage, brebis, chèvres et vaches... sont évoquées dans le procès-verbal du conseil municipal de 1850.

■ Détail des murs des terrasses



Moune Poi

■ Chêne à feuilles caduques, à proximité du village. De nos jours, le milieu se referme



Moune Poi

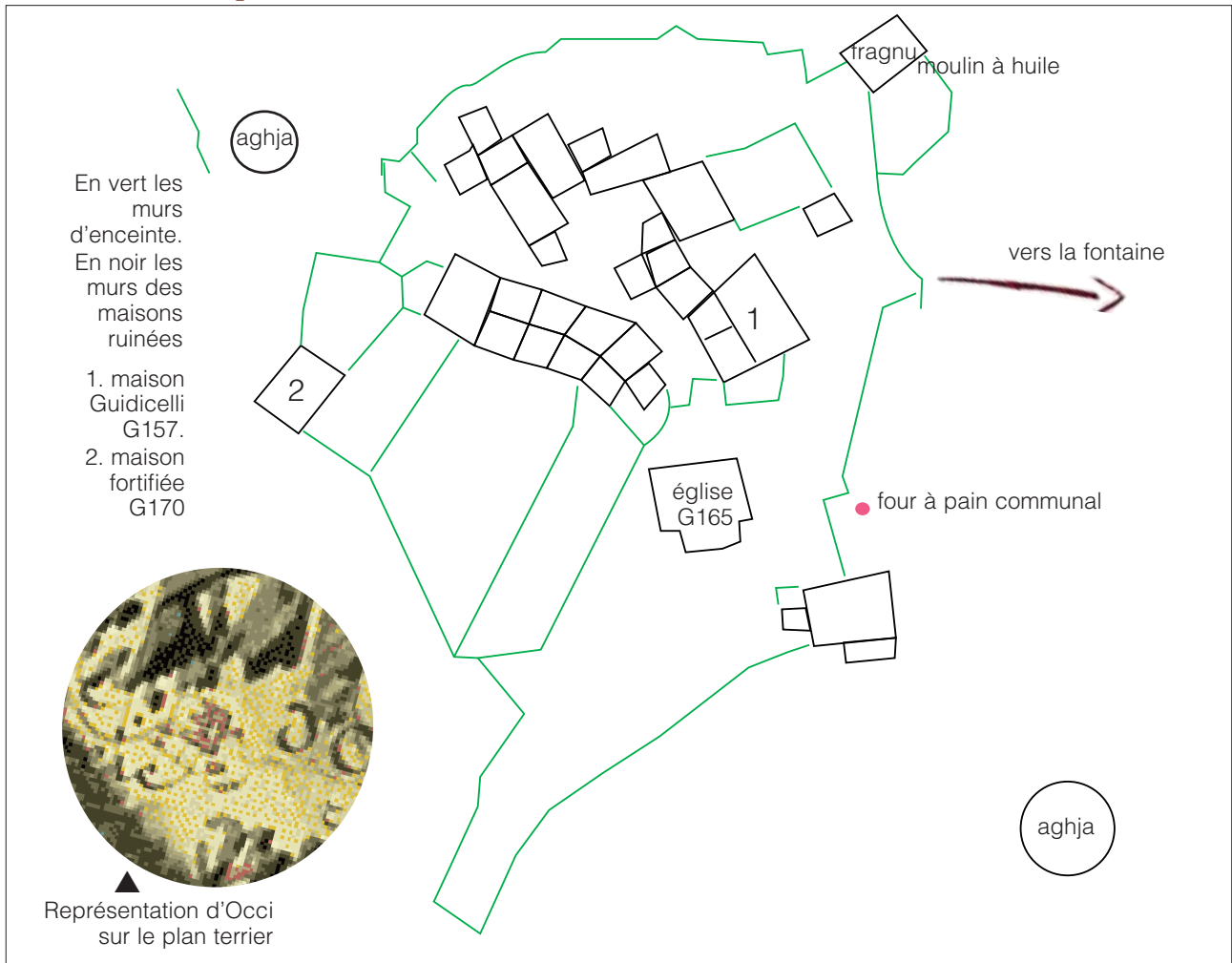
VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

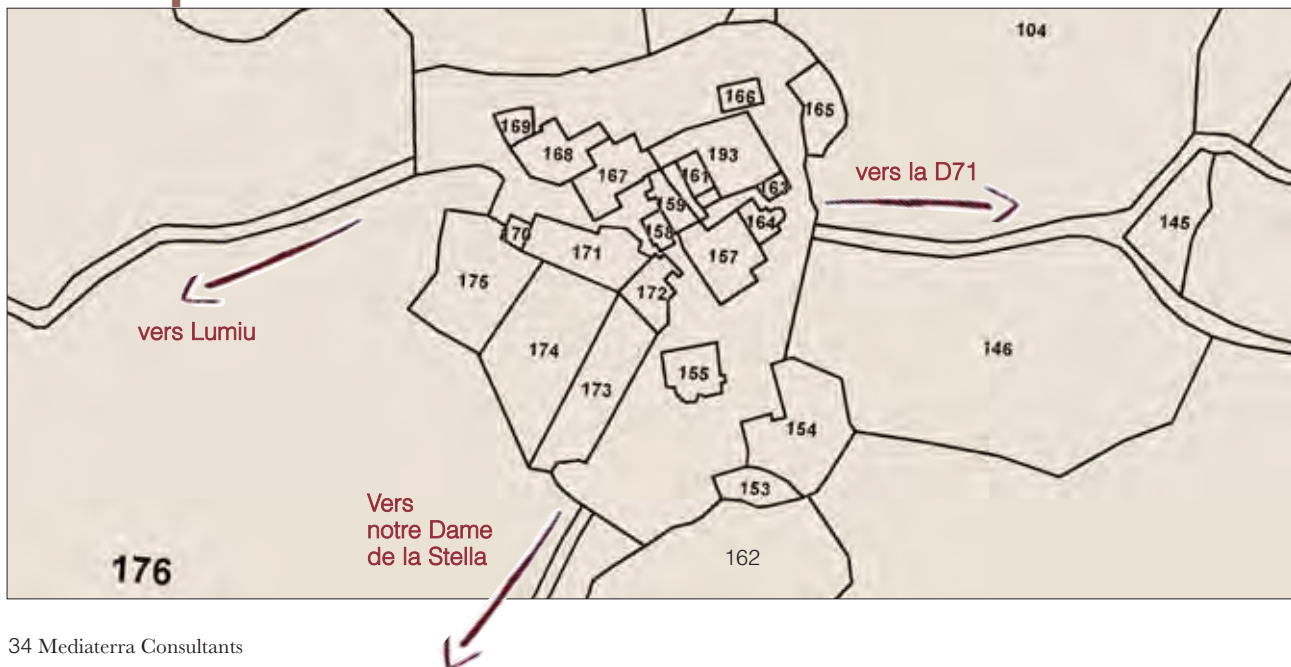
▮ Cadastre 1865. Y apparaît San Nicolau. Ancienne implantation de la communauté



Relevé architectural



Plan cadastral actuel section G



La composante architecturale

1. Accès et situation géographique

- L'accès au hameau est uniquement piétonnier. Plusieurs sentiers y mènent, dont le sentier du patrimoine réhabilité en 2002 et faisant une boucle au départ de Lumiu.

Un autre sentier part de la route départementale D71 (qui relie Lumiu à Lavatoghju). Sur cette route, le départ s'effectue à la hauteur du camping le Panoramic. Ce sentier conduisait d'Occi vers la plaine sur le territoire de l'ancienne commune. Il dessert également les terrasses proches du village sur lesquelles les habitants d'Occi cultivaient, en vue de leur approvisionnement personnel. Ainsi, ce second sentier, moins fréquenté, s'inscrit plus spécifiquement dans le territoire « historique » du village.

- Occi surplombe le front méditerranéen Nord/ouest où le regard peut porter de Calvi à la « punta di Vatillone » près de marine de Davia. Par temps clair on peut observer jusqu'au Capicorsu.

Le village ruiné (photo depuis l'aghja) d'où l'on voit apparaître l'église réhabilitée en 2002



Moune Poi

Parole d'experts. Paul Casalonga, Marion Mariani, architectes

« Un examen attentif du bâti et du paysage, une référence au caractère mythique (et mystique) de ces lieux qui ont perdu la vie mais conservé leur âme sous la cendre, une identification des potentialités de résurrection des activités productrices, permettent de conclure à l'intérêt de classer cet ensemble pour éviter sa disparition. »

Accès au village par le sentier depuis la D71



Muret de soubassement



Pavage en pas d'âne

Murs d'enceinte



Enclos. Parcelle 174 BD



Mur d'enceinte accès depuis la D 71

Marion Mariani

Marion Mariani

2. Aspect d'ensemble du village d'Occi et typologie du bâti

- La typologie du bâti est répartie entre plusieurs éléments remarquables :
Les murets en pierres sèches le long du chemin partant de la partie haute du village de Lumiu ; le pavage partiel, en pas d'âne « inchjappittatu », de plusieurs portions des différents chemins ; les murs de soutènement à la fin du chemin partant de la RD 71, sur le territoire de la commune de Lumiu ; les deux aghja (aires à blé), en particulier celle située au-dessus du hameau pour son pavage remarquablement conservé ; la source aménagée ; les murets en pierres sèches soutenant les terrasses ; les maisons d'habitation mitoyennes, accolées, et leur premier niveau technique ; le fragnu (moulin à sang, à huile) (G 165) ; le four commun (G 154) dont l'entrée est savamment rétrécie par un mur en pierre probablement pour palier au vent et à l'intrusion d'animaux ; la tour de trois niveaux (G 170) ; la chapelle, réhabilitée en 2002 ; le long mur d'enceinte au centre du hameau (le long des parcelles G 176, 175, 173), peut-être construit pour abriter le bétail du vent ; le long mur d'enclos au centre du hameau, peut-être construit pour abriter le bétail du vent du fait de sa grande hauteur (pour enfermer des chèvres ?). Les trous qui le traversent de part en part ne peuvent pas être des trous de boulin car ils ne se situent pas sur une même ligne horizontale, ils serviraient plutôt à diminuer la force du vent. En effet, derrière un mur troué le vent a moins tendance à s'engouffrer et à tourbillonner.
Notons encore les longs murs d'enceinte, construits en 2002/2005 afin de limiter l'accès aux véhicules à moteur et les pillages, la voirie publique.
- Le village se compose d'une trentaine de maisons regroupées sur le plateau sous forme de deux bâtiments : des bâtisses individuelles qui se sont petit à petit déployées. D'après les observations de terrain il est difficile de donner une datation antérieure aux 15^e et 16^e siècle pour les maisons d'habitation.
- Quelques édifices sont isolés, dont notamment deux aires de battage, un pressoir à huile (parcelle G 165) et d'une maison remarquable (parcelle G 154).
- La portée moyenne des constructions est de huit mètres sur un peu plus de cinq mètres.
- L'urbanisation progressive a défini la rue du village laquelle est propriété communale. Cette ruelle est couverte d'une calade en pierre. Quelques maisons se sont rattachées à l'ensemble.
- La totalité des bâtisses est ruinée. L'ensemble des solives supportant les étages ont disparu. La plupart des maisons possèdent un terrain privatif attenant.
- L'église l'Annunziata (parcelle G 155) est située à proximité de cet ensemble. L'espace devant l'église joue le rôle de place publique.

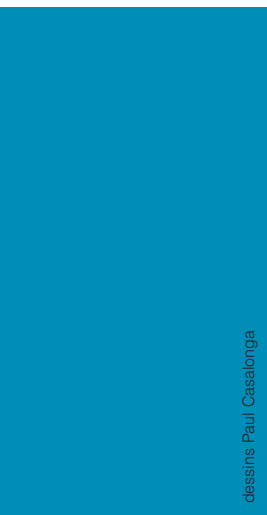
VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Hypothèse de reconstitution de volume du village d'Occi. Version 1



Occi - hypothèse de recomposition volumétrique Version 1 - Paul Casalunga - Marion Mariani



Hypothèse de reconstitution de volume du village d'Occi. Version 2



Occi - hypothèse de recomposition volumétrique Version 2 - Paul Casalonga - Marion Mariani



dessins Paul Casalonga



Marion Mariani

Toit terrasse et volumétrie simple. G 157 sous-sol et plancher étage

Parole d'acteur. Jean Luc Savelli, président de l'Associu di i pruprietari d'Occi
« Les toitures étaient entretenues et remaniées tous les deux ans au mois d'août. Elles étaient faites de bois de genévriers de Bracaghju, de tuf ou d'argile ».

3. Mode constructif et volumes des bâtiments

4.
L'industrialisation
de la tuile en
terre cuite
remonte au
début du 19^e
siècle

- On peut considérer Occi comme le modèle de la maison rurale balanine et du littoral méditerranéen d'avant le 19^e siècle : une construction parallélépipédique au toit plat en terre crue. Comme cela est encore visible au moulin. Cette technique de construction a disparu au 20^e siècle où les toits, constitués d'une charpente inclinée couverte de tuile en terre cuite, se sont petit à petit généralisés⁴.

La technique de la construction à toit plat, remonte à l'occupation sarrasine (8^e - 10^e siècle).

Le système de terrasses permettait de faire sécher les récoltes, en particulier les amandes dont la Balagna était une importante productrice. Il est fort probable que le village d'Occi ait conservé ce caractère particulier car il n'a pas été desservi par une route carrossable.

- Le support technique de cette architecture s'appuie sur la voûte, le plus souvent montée par la technique de l'encorbellement.

- Les volumes sont en général compacts, les bâtiments comportent deux étages sur rez-de-chaussée.

Le seul bâtiment ne comportant qu'un seul niveau est le moulin, situé légèrement à l'écart de la zone d'habitation (parcelle G 165), à proximité du chemin muletier reliant Occi à sa plaine où l'on produisait l'essentiel du blé. Sa toiture est couverte de terre et s'est naturellement végétalisée.

- La plupart des maisons s'ordonnent sur trois niveaux : une cave (ou un atelier) et de deux niveaux d'habitation couverts de voûtes d'arêtes et toit terrasse réalisé en terre sur un plancher en bois (pin laricciu). Pour l'essentiel, les maisons disposaient d'un escalier de distribution extérieur permettant d'accéder au logis. Un escalier intérieur en granite ou bois distribuait les étages supérieurs.

- Toutes les constructions sont réalisées en granite local, moellons équarris et certaines disposent de chaînages d'angles. Plusieurs maisons présentent des remaniements et différentes époques de construction jusqu'au 19^e siècle. Date à laquelle l'industrie permet d'utiliser d'autres matériaux de construction.

Le mode de construction est partout identique : des pierres de granite taillées et agencées. La qualité de l'agencement et le soin apporté à la taille est très différent d'une bâtisse à l'autre. Mettant en exergue des techniques différemment utilisées en fonction de l'époque ou le fait que chaque habitant « faisait selon ses moyens ».

Cette architecture de toit plat peut également s'observer sur le patrimoine rural de pagliaghji qui jalonnent le site.

- Les deux étages supérieurs reposant sur deux voûtes successives, constituent un fait remarquable.

Voûtes et coupoles



Moune Poli

Départ de voûte supportant un toit terrasse G 170



Départ de voûte supportant le plancher supérieur G 157



Marion Mariani

Voûtes et coupoles pour soutenir le plancher supérieur - RDC Maison Giudicelli G 157



Marion Mariani

Marques du coffrage de la voûte G 165



Toiture naturellement végétalisée du fragnu G 165

4. Structure des bâtiments

- Les murs porteurs sont assez épais (70 à 90 cm), ce qui permettait de bénéficier de l'effet régulateur de leur masse thermique. Ils sont constitués par des moellons de granite hourdés par un mortier d'arène granitique (tuf) avec des écailles de pierre dans les joints pour coincer les moellons entre eux et limiter l'érosion du mortier. Ces murs, dont l'argile contenue dans le tuf gonfle en périodes humides et se rétracte en période sèche, permettent la respiration (migration vers l'extérieur de l'humidité intérieure) pendant la période sèche tout en assurant l'imperméabilité en saison humide.
- La plupart des pièces du rez-de-chaussée, et celles des étages pour certains bâtiments, sont couvertes par des voûtes en plein cintre, réalisées sur des coffrages en bois, ou par des coupoles. Certaines voûtes sont en berceau et quelques-unes sont en croisée d'ogives. Elles étaient probablement recouvertes de terre pour assurer la planéité des planchers supérieurs ou avec simplement les reins remplis de terre pour les voûtes situées au dernier étage. Pourquoi ces voûtes? Peut-être car il n'y avait que peu de bois à proximité ; les planchers en bois étant plus faciles à réaliser et moins fastidieux.
- Les pierres sont d'une grande taille, ce qui est remarquable.

Voûtes et coupoles



G 157 - étage.
Pendentif, témoin de l'existence
d'une coupole

Formes de linteaux permettant de distinguer plusieurs époques de construction

Jean-Charles Cravatti - CTC



Linteau en bâtière datable du 15^e ou 16^e siècle. Parcelle 154

Moune Poli



Ci-contre linteau monolithe datable du 18^e ou 19^e siècle

Linteau gravé 1785. Parcelle 157



Marion Mariani



G 154. Linteau en bois. Fenêtre rebouchée



G 154. Linteau en bâtière

5. Appareillages et éléments de modénature

- Les linteaux et arcs servent à supporter la maçonnerie située au-dessus d'une ouverture (porte, fenêtre). On en trouve divers types à Occhi.
- Le détail de linteaux permet de distinguer plusieurs époques de construction. L'illustration page précédente montre un linteau en bâtière datable du 15^e ou 16^e siècle ; un linteau monolithe datable du 18^e ou 20^e siècle.
- L'appareillage témoigne d'une grande maîtrise de la maçonnerie : les linteaux sont surmontés d'arcs de décharge de différents types.
- Les linteaux droits en bois ont presque entièrement disparu mais ont probablement existé, puisqu'il en reste un en genévrier (parcelle 154). On peut relever la présence d'un linteau en bois, probablement du genévrier, mais il y en avait peut-être d'autres qui ont pourri ou ont été brûlés, ou même volés comme c'est le cas pour de nombreuses baies.

Linteaux droits



Linteau droit.
Pierre monolithe équarri en carrière



G 167. Linteau droit en pierre monolithe équarri en carrière avec arc de décharge. Claveaux en plate-bande

Linteau en bâtière



G 154
Linteau avec intrados droit et extrados en bâtière (en forme de triangle)

Linteau monolithe



G 193
Linteau monolithe en arc avec claveau

Linteau droit en bois

Les linteaux droits en bois ont presque entièrement disparu. Il en reste un en genévrier sur la parcelle G 154 (voir photo)

Linteau avec arc de décharge

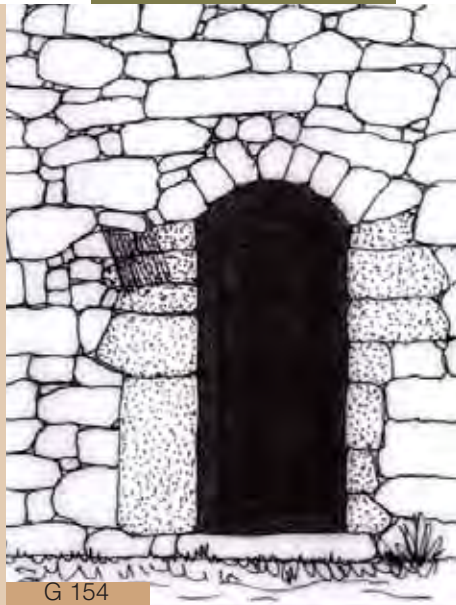


G 154. Linteaux avec arc de décharge avec claveaux en plate-bande. L'arc a pour fonction de répartir la charge sur les piédroits de l'ouverture.

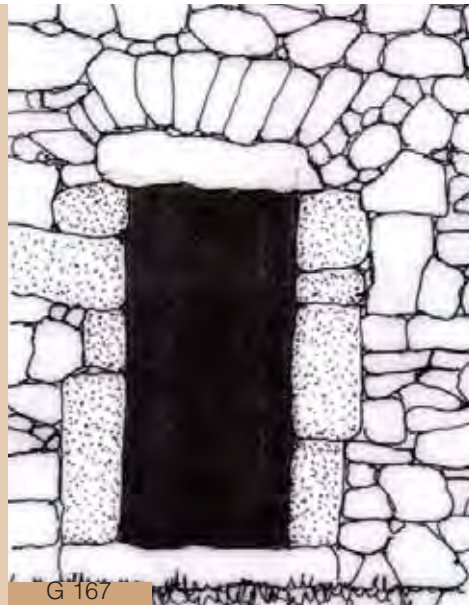
En général la partie située entre l'arc de décharge et le linteau droit est laissée vide ou remplie de pierres qui ne sont pas hourdées par du mortier, de façon à ne pas transmettre la charge au linteau droit

- Les ouvertures sont encadrées des jambages soignés. Les pierres sont montées à joint extérieur sec et coincées par des éclats granitiques.

Jambages



G 154



G 167

Appelés aussi piédroits, la fonction des jambages est de transférer la charge du linteau aux fondations

dessins Paul Casalonga

Feuillure dans les piédroits



G 175. Tour

< La fonction de la feuillure dans les jambages est d'offrir une butée dans l'embrasure de la porte d'entrée. Celle-ci s'ouvre toujours vers l'intérieur, en signe d'hospitalité, mais qui peut être elle-même sécurisée par une barre en bois transversale qui se loge dans l'épaisseur des murs ou par un crochet métallique. On trouve aussi cette feuillure pour la butée des châssis vitrés des fenêtres

dessins Paul Casalonga

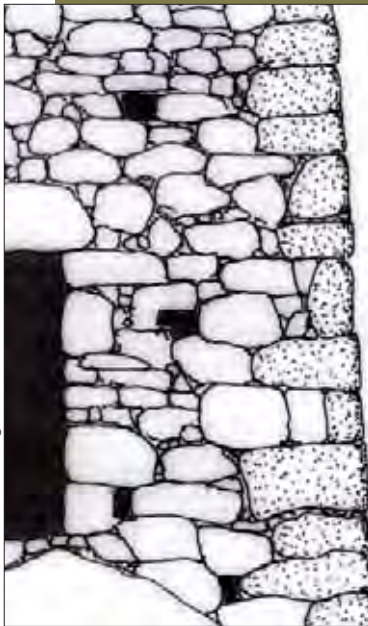


G 167

Marlon Mariani

Linteau et arc de décharge à plate-bande >

Chaînage d'angle



dessins Paul Casalunga

< Les pierres formant ces éléments sont d'une grande taille, et en général de plus grande longueur. Elles sont croisées de façon à alterner la grande et la courte longueur sur chaque façade. Dans ce cas précis, le mur présente un fruit (inclinaison assurant une meilleure stabilité)

Trous de boulins



< Ils servent à encastrer, au fur et à mesure de l'élévation des murs, des chevrons qui supporteront un platelage en planches, constituant ainsi un échafaudage. Ils sont rebouchés du côté intérieur mais restent ouverts du côté extérieur. Si la façade est enduite d'un crépi, on place dans l'orifice extérieur une pierre non maçonnée et, une fois le crépi réalisé, un signe est marqué à la truelle dans l'enduit frais

Chaînage d'angle et trous de boulins



Marion Mariani

G 154. Apparaissent différents types de linteaux

Éléments techniques



G 165 Moulin. Embrasure de porte



Marion Mariani

G 157. Linteau, arc de décharge, pierre de calage

G 193. Corniche en ardoise



Marion Mariani

Éléments techniques

Marion Mariani



G 157. Gargouille en tuile canal

Les gargouilles en tuile canal de terre cuite servaient à évacuer l'eau de pluie du toit, ou d'un évier



G 193. Plancher du sous-sol voûté

Marion Mariani



G 157. Paille en guise d'isolation pour les montants des menuiseries

Contreforts. G 169. Construits a posteriori, ils servent à empêcher une maison de s'éventrer

Marion Mariani



G 157. Pierre de ramassage composant un mur



G 157. Trou chaînage

Éléments techniques



G 154. Pierre d'attache pour animaux

Attache. Une pierre saillante, avec partie plus large à l'extrémité extérieure, est encastrée dans le mur. On peut y attacher un animal domestique à l'aide d'une corde (*funa*)



G 167



G 175. Chaînage d'angle et fruit en bas de mur

- ▲ Cupules et abreuvoirs
Les cupules (photo G 167), pouvaient servir à écraser les grains de céréales manuellement à l'aide d'un galet.
Les abreuvoirs, localisés à l'entrée des maisons (G 154) servaient à donner à boire aux animaux

6. Bâti interne

- La plupart des murs intérieurs étaient probablement enduits au mortier de sable et chaux, et l'on trouve quelques vestiges d'enduits colorés dans des tons rouge et bleu. Cela semble démontrer que certaines familles étaient relativement aisées, et donc que ce village avait une économie florissante (blé, olives, amandes...).
- On peut relever la présence d'un linteau en bois, probablement du genévrier, mais il y en avait peut-être d'autres qui ont pourri ou ont été brûlés, ou même volés comme c'est le cas pour de nombreuses baies.
- Toutes les menuiseries, extérieures et intérieures, ont disparu.
- La paille pouvait servir de joint isolant pour caler les menuiseries.

7. Hypothèse sur les modes de couverture

Pour constituer le toit terrasse, des poutres sont logées dans les murs sur lesquelles reposent des solives. Un plancher est mis sur cet assemblage sur lequel on vient poser un des algues, chaux en terminant par de la terre.

8. Origine des pierres



Scarpellu.
Le lieu-dit évoque la taille des pierres.

- Les moellons en granite constituant la partie courante des murs provenaient probablement des pierres de ramassage, trouvées en surface. Elles pouvaient également être extraites lors des labours, ce qui expliquerait le fait que, plus la construction est récente, plus les pierres sont petites puisqu'il y aurait logiquement de moins en moins de grosses pierres dans les champs et les jardins. De plus, au fur et à mesure qu'un bâtiment s'étend en hauteur, il est plus facile de monter des pierres de poids moindre, donc plus petites.

- En revanche, les pièces spéciales destinées aux linteaux, aux jambages (piédroits) des ouvertures et aux chaînages d'angle d'une taille remarquable étaient probablement extraites de carrières où elles étaient plus ou moins équarries pour en faciliter le transport et la pose.

On peut déduire l'emplacement de cette carrière d'après la toponymie. En effet, on trouve un lieu-dit Scarpellu au Nord du village d'Occi, dans la parcelle cadastrale n° 76 en contrebas de la fontaine située sur la route départementale 71.

Or u scalpellu ou scarpellu c'est le ciseau en acier qui sert à tailler les pierres. Le tailleur de pierres s'appelle d'ailleurs u scalpellatu. La photographie prise par satellite fait apparaître de nombreux affleurements rocheux sur cette parcelle et les parcelles limitrophes.



9. Description des habitations

- Maison de notable G 154

Appareillage soigné dont certains éléments d'architecture permettent une datation du 15^e siècle : plan allongé, nombreuses ouvertures surmontées de linteaux en bâtière, trous de boulins et chaînages d'angles. Le soubassement conserve sa voûte en berceau, le rez-de-chaussée surélevé qui abritait le logis est plafonné contrairement à la plupart des maisons du village qui conservent les vestiges de voûtes d'arêtes supportant les toits terrasses. La façade Sud révèle des remaniements et des extensions. On distingue également une pierre d'attache pour les animaux.

- Les fondations de l'habitation reposent sur le rocher. On peut supposer qu'il y s'agit de caves. La voûte de cette cave est restaurée en brique.

Jean-Charles Ciavatti - CTC

Façade Nord
maison 15^e
16^e siècle



Jean-Charles Ciavatti - CTC



La façade Sud
révèle des
remaniements et
des extensions

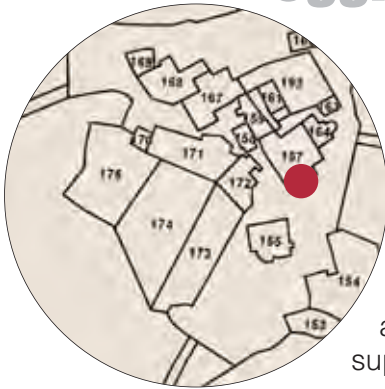
Maison de notable, G 154 détails



VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT



• Maison Giudicelli G 157

La maison s'élève sur deux étages avec une cave. Dans sa partie basse, la maison comporte un four.

Élément particulier, il semblerait que des pièces de bois de faible section (repérées grâce à des débris de bois dans les trous toujours existants au-dessus des menuiseries) aient fait le tour de la construction en plafond supérieur et au-dessus des murs porteurs de refend. Cela ressemble à un chaînage...

Jean-Charles Ciavatti - CTC



Élévation Est
avec une seule
ouverture

Jean-Charles Ciavatti - CTC



Jean-Charles Ciavatti - CTC

En haut : entrée des caves
surmontée d'un linteau avec date
portée (1785).
À gauche : vue d'ensemble de la
cave dont les voûtes d'arêtes sont
soutenues par un pilier central

Jean-Charles Ciavatti - CTC



Détail de la
gueule du
four à pain

Détail d'une niche murale avec cuve disposant d'un déversoir sculpté. Bac à eau (évier?) ou pierre récupératrice d'huile?



Marion Mariani



Marion Mariani

Mouture pendentif et enduit colorés. (étage)
 Vestiges d'un ancien décor polychrome que l'on peut dater du 19^e siècle. Il témoigne de la notabilité des propriétaires. Le départ de la voûte d'arête est soutenu par un culot mouluré

Ardoise composant la moulure



Marion Mariani

Parole d'auteur. Régis Pierre Pisella, docteur en archéologie régionale

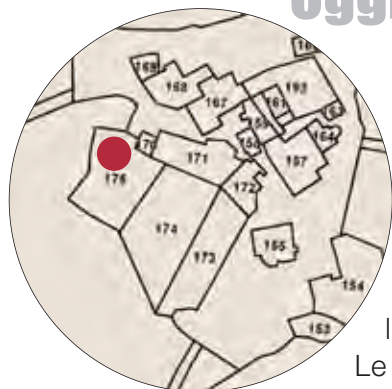
« Il y a en entrant [dans la maison des Giudicelli] une grande pierre taillée en forme d'égouttoir plat comportant une gorge circulaire avec un bec versoir caractéristique d'un objet servant à recueillir un liquide. En aucune manière il ne s'agit d'un évier. La forme plate du support et l'espace libre au-dessous nous rappelleraient plutôt la disposition d'un pressoir à huile (*u fragnu*). Des escourtins (*i zumbini*) pouvaient parfaitement s'empiler tandis qu'une vis sans fin (*a bita*) manœuvrée à la main à l'aide d'un manche en bois (*a pertica*) et occupant le logement supérieur pouvait exercer la pression voulue entre la *petra uliaghja* (support) et *u cantellu di sulaghju* (poutre supérieure) afin que l'huile s'écoule jusque dans un vase (*u bitone*) installé sous le bec ». *Occi paese spersu*. Page 25.

Sur place, cette interprétation n'a pu être vérifiée. Nous la livrons telle quelle.

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT



• Maison dite fortin G 175

Édifice bâti sur trois niveaux plafonnés, sans doute couvert à l'origine d'un toit terrasse. La façade maritime n'est percée que d'une petite ouverture à l'étage.

Le cadastre mentionne le lieu-dit Toricella.

Maison dite fortin. G 175 vue d'ensemble



G 175. Façade Ouest



G 175. Façade Sud

Jean-Charles Ciavatti - CTC



La bâtisse permettait de surveiller la mer

Jean-Charles Ciavatti - CTC

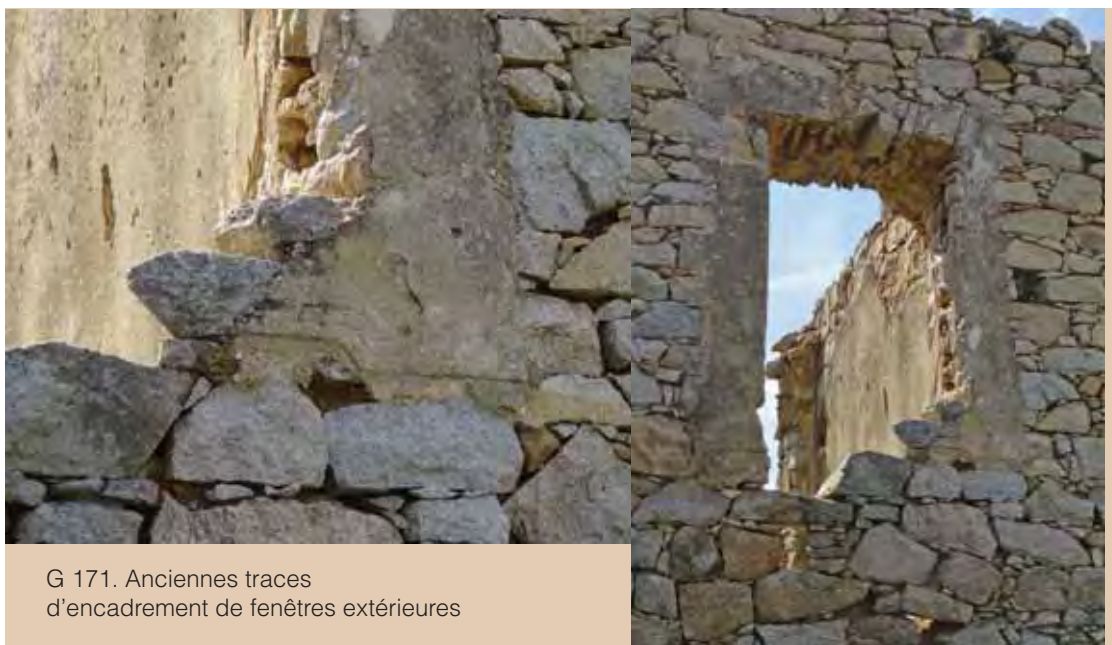
G 175. Façade maritime

La porte (60 cm) et les fenêtres (50 cm X 40 cm) sont étroites, laissant supposer qu'il s'agit d'une des premières constructions du village ; alors que la protection des villageois contre l'envahisseur était une des premières fonctions de l'habitat

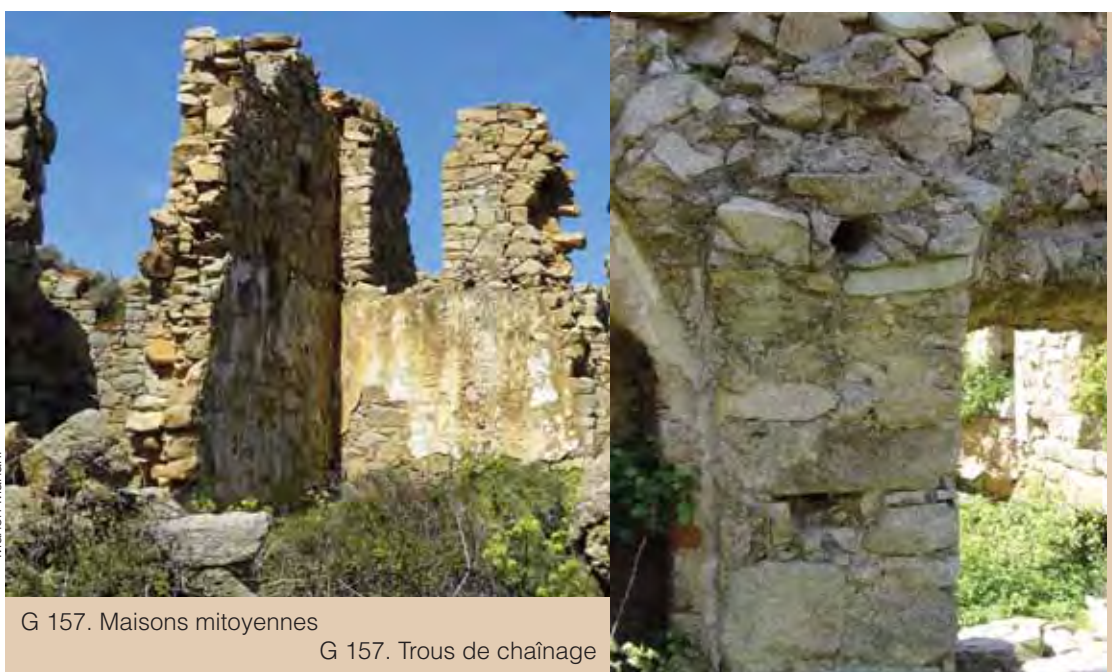


Jean-Charles Ciavatti - CTC

• Autres maisons



G 171. Anciennes traces
d'encadrement de fenêtres extérieures



Marion Mariani

G 157. Maisons mitoyennes

G 157. Trous de chaînage

G 175. Murs d'enceinte



VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT



• Fragnu G 165

Pressoir à huile, à sang (actionnée par la force humaine ou animale).
À l'intérieur du pressoir, le mur est creusé en forme arrondie afin de recevoir les meules.

Ce bâtiment de plain-pied est couvert d'un toit terrasse en terre battue.



Jean-Charles Ciavatti - CTC



Jean-Charles Ciavatti - CTC

Détails des éléments conservés du pressoir : les meules, volante ci-contre et gisante en bas à gauche, ci-dessous la maie



Système pour presser moudre



Jean-Charles Ciavatti - CTC



Marion Mariani

- **Aria**

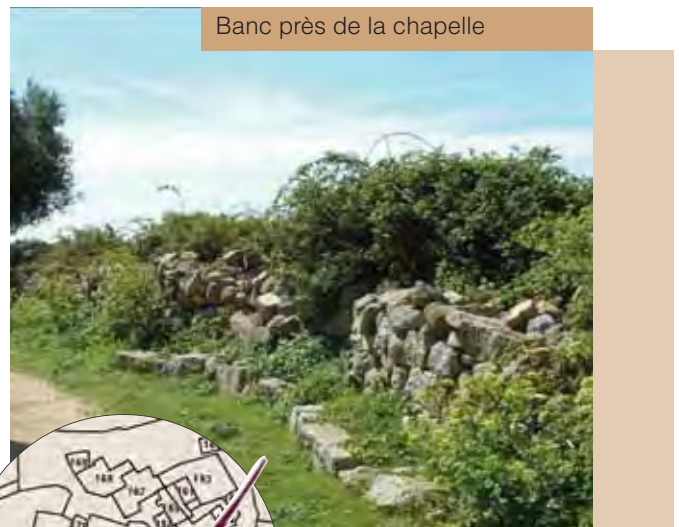
Deux aires de battage sont positionnées sur l'une sur les hauteurs du village, l'autre en contrebas. L'appareillage de l'aire du haut est plus soigné témoignant qu'elle a été construite antérieurement.



Espaces publics



Four à pain communal. G 154



- Le four à pain communal est construit dans un abri vouté. Son accès se fait entre deux murs en quinconce. Astucieuse manière d'éviter l'entrée des animaux tant l'entrée est étroite.

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT



• Chapelle de l'Annunziata. G 155

Les jambages de l'église datent approximativement du 12^e siècle (soit la fin de la période romane). Deux hypothèses possibles :

soit la chapelle était pré-existante à la construction du village car il se disait que « l'on ne construisait pas une chapelle là où il y avait des maisons, mais plutôt que l'on construisait un hameau là où il y avait une chapelle » ; soit les pierres provenaient d'une ancienne chapelle romane située non loin.

Or cette chapelle a récemment été rénovée effaçant quelque peu les détails anciens permettant de raconter son histoire.

L'église de l'Annunziata, restaurée en 2002, est couverte d'un toit à longs pans en lauzes. Elle présente un plan allongé, à chevet plat.

L'édifice dispose également d'une chapelle latérale saillante, à pans coupés, et d'un clocher-mur à baie libre cintrée dans son angle Sud/Est.

L'orientation du bâtiment obéit à un axe traditionnel Est-Ouest. Elle est bornée au sud par un fossé.

Chapelle vue sud



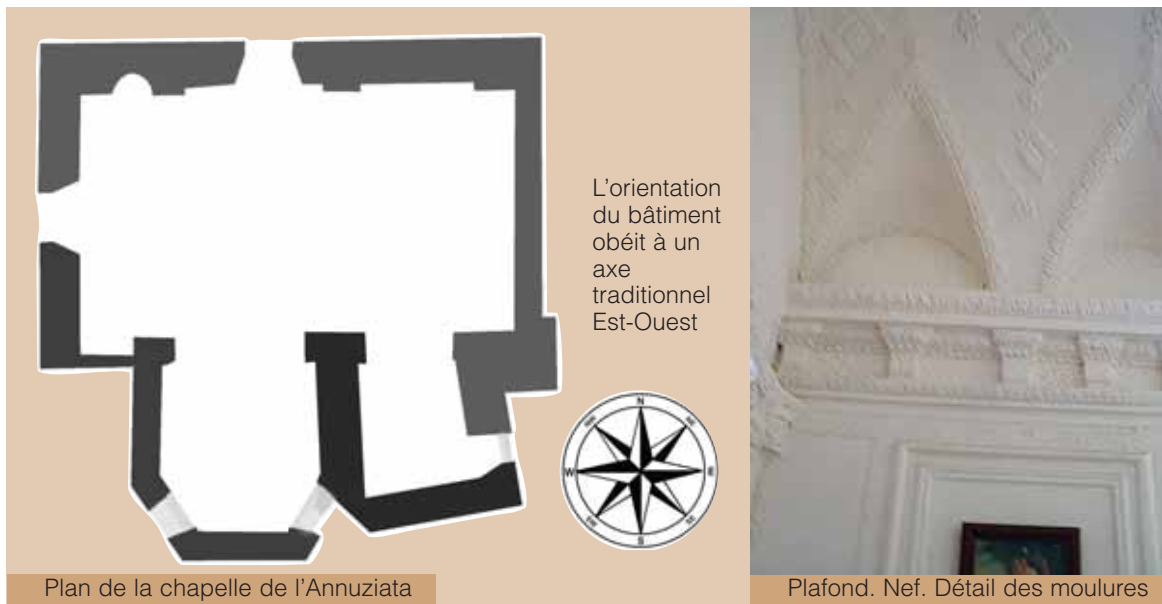
Façade Sud de l'église de l'Annunziata avec sa chapelle latérale et l'extension 19^e ou 20^e siècle abritant une sacristie

Parole d'expert. Antone Costa, couvreur spécialiste en lauze

« Dans les années 1995, j'ai pu observer le restant de la toiture de l'église de l'Annunziata. Elle était réalisée en ardoises de Gênes, avec une pose à la génoise traditionnelle (*lavagna*) c'est-à-dire en lits successifs d'ardoises maçonnées à la chaux (*a calce*).

J'ai également pu voir quelques fragments d'ardoises de Gênes sur des sols intérieurs de maisons.

Dans ces mêmes maisons (de mémoire il s'agit des parcelles G 159/G161 ou G 168/G169), j'ai trouvé, au sol, un carreau de terre cuite, sûrement fait à la main : un mélange de terre et sable avec une sorte d'estampille du fabricant en sous face. Ce carreau d'une épaisseur de 3 ou 4 cm mesurait entre 14 et 15 cm de côté. Il était légèrement à bord rentrant en sous face. »



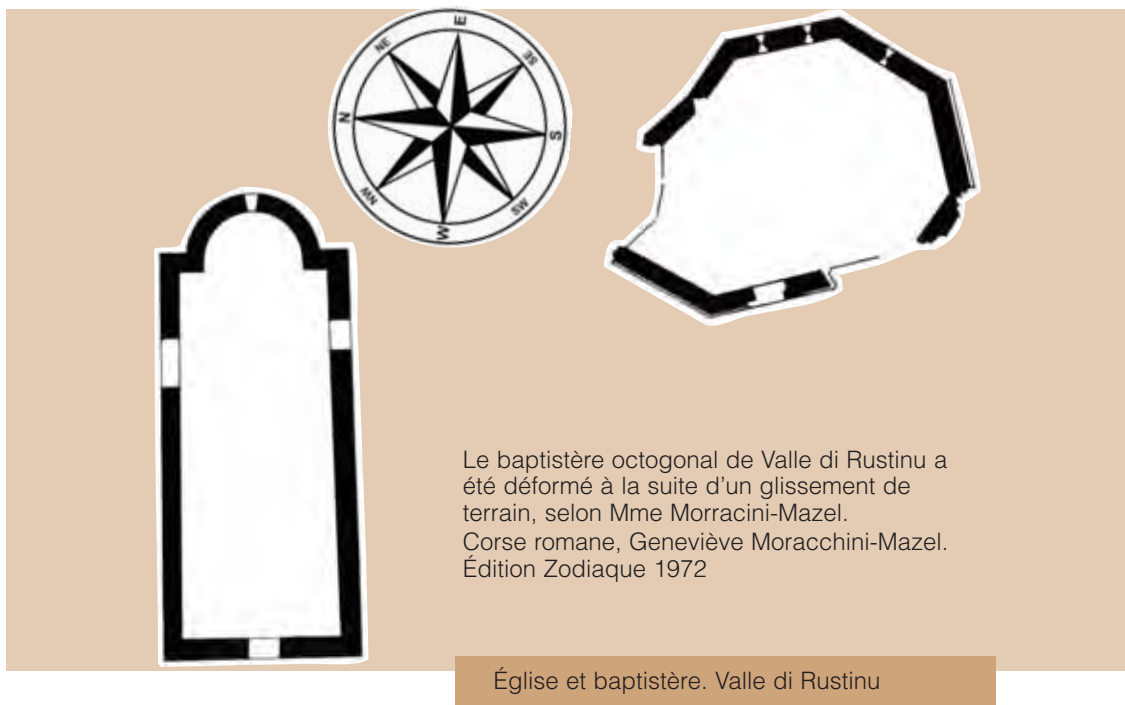
À l'époque paléochrétienne, puis romane, toutes les chapelles et églises avaient leur abside orientée vers l'Est. D'ailleurs, étymologiquement, s'orienter ce n'est pas chercher le Nord, mais l'Est (l'Orient) où le soleil se levait. Donc être désorienté, ce n'est pas perdre le Nord mais perdre l'Est. Comme les musulmans, les chrétiens se tournaient vers le soleil levant pour prier. C'était probablement le cas également pour les adeptes du culte de Mithra (religion importante dans le monde romain) et de Mazda.

Cette tradition a été généralement suivie dans les siècles ultérieurs. C'est pourquoi il apparaît surprenant que l'abside de la chapelle d'Occi soit située contre la façade Sud.

De plus l'abside était toujours située en arrière du maître-autel, ce qui n'est pas le cas à Occi.

Si l'on se réfère à l'exemple du complexe religieux de Valle di Rustinu, où l'on trouve un baptistère octogonal à proximité d'une chapelle, on peut penser que l'abside latérale de l'église d'Occi, est en fait une portion d'un baptistère hexagonal, sans doute en partie ruiné quand la chapelle actuelle a été bâtie. Dans ce cas il y aurait donc eu une chapelle à proximité. Cela serait corroboré par le fait que l'on peut remarquer sur une ancienne photographie qu'il y avait une porte donnant sur l'extérieur, ce qui était nécessaire pour un baptistère mais inutile pour une chapelle latérale.

Si cette hypothèse du baptistère était confirmée, cela signifierait que le site était occupé (au moins temporairement) au moins au 15^e siècle. En effet, à cette époque, les baptistères séparés ont commencé à être remplacés par des fonts baptismaux situés à l'intérieur de l'église, près de l'entrée principale. Ce qui est encore plus étrange, c'est la deuxième chapelle latérale à l'Est de la première. Sa forme ne correspond apparemment à aucune fonction initiale identifiable ni à une forme connue.



On note l'existence d'une sorte de parcours de chapelle à chapelle le long d'un sentier piéton comportant deux branches (Lumiu et Occi) se rejoignant à la chapelle Notre Dame de la Stella et allant jusqu'à Lavatoghju et sans doute au-delà (carte ci-contre).



Source Guy Segay. <http://mic.fr/cg31>

Le linteau et les piédroits de la porte de la chapelle sont d'ailleurs, eux aussi, d'une facture et d'un matériau typiquement utilisés dans les chapelles romanes

De Lumio à Lavatoghju, le chemin des chapelles

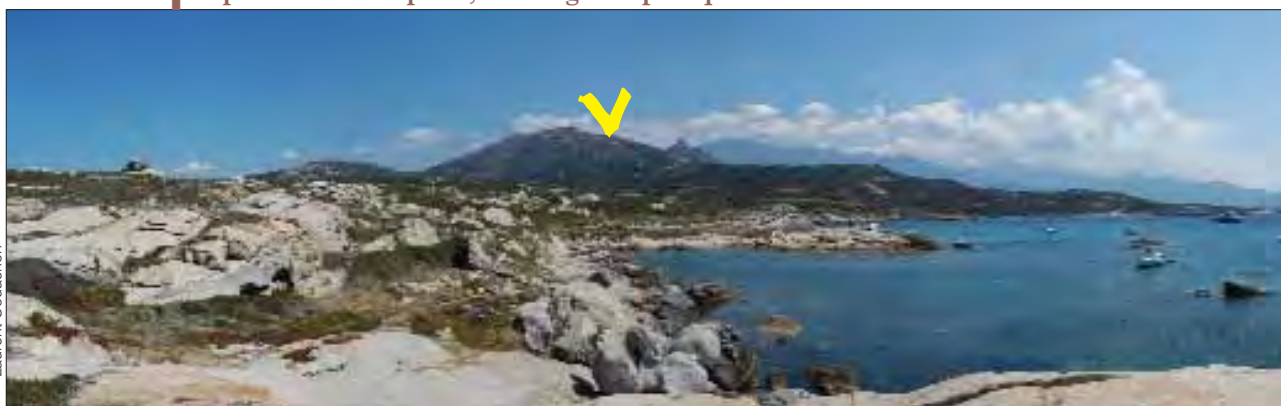


La composante paysagère

1. Perception d'Occi

Arrière plan montagneux. Depuis la Punta Spanu et la mer, le paysage est essentiellement maritime : il se compose des roches nues qui constituent le rivage, le ciel et la mer forment une très grande partie du paysage. En fond de tableau se dresse les Capu Occi et Bracaghju qui se prolongent par tout l'ensemble collinaire de Lumiu et, tout au fond, le Monte Grossu et toute la chaîne de montagne qui file vers le monte Cintu. Dans ce vaste panorama, le village d'Occi occupe – c'est le moins qu'on puisse dire – une place bien modeste. En réalité il est difficilement discernable d'autant plus que depuis ce point de vue, le village se fond sur le fond de roche... un peu à la manière d'une sole sur le sable !

Depuis la Punta Spanu, le village est presque invisible



Laurent Couâsson

Observé depuis la Punta Spanu, le site de la montagne du Capu Occi est très présent en revanche le village d'Occi à proprement parler est presque invisible : à la fois lointain (à 4 km) et la pierre des maisons se fond avec celle de la roche.

Ligne de crête. Le village lui-même occupe une position singulière : vu de la route nationale 197 en circulant de Lisula vers Calvi comme depuis la route départementale 71 (route de Lavatoghju), Occi apparaît accroché à une ligne de crête ; sa silhouette se découpe sur le ciel, ce qui la valorise particulièrement. Dans le sens Calvi vers Lisula, depuis la RN 197, le village d'Occi est beaucoup plus discret dans le paysage car l'essentiel du village est à contre-pente et seule la maison tour émerge au-dessus de l'horizon.

Le site est vu du plus grand nombre essentiellement à partir de la RN 197 en se dirigeant de Lisula (*Ile Rousse*) vers Calvi depuis un peu avant le carrefour de la route de Sant'Ambrogiu jusqu'au secteur de Mezzane. Il est également visible depuis cette même route en circulant dans le sens inverse mais de façon moins spectaculaire. Naturellement les vues ne sont pas continues mais intermittentes,

VILLAGE D'OCCHI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

entrecoupées tantôt par le relief, tantôt par la végétation ou par les constructions qui bordent la route. Le site est également bien visible à partir de la RD 71 quand on se dirige de Lavatoghju vers Lumiu après avoir dépassé l'entrée du camping Le Panoramic.

Petru Maria Luciani



La silhouette du village d'Occhi perçue le matin depuis la RN 197 de Lisula (*Ile Rousse*) vers Calvi, peu après le carrefour avec la voie qui dessert Sant'Ambrogiu. Voir profil de terrain depuis la RN 197 page 71.

Laurent Colasnon



En position dominante, on voit que la construction du village est bien établie sur une ligne de crête qui s'appuie à droite (à l'Est) sur une forte dénivellation et à gauche (à l'Ouest) sur la pente, plus douce, d'une sorte de plateau (focale de 18 mm).

Laurent Colasnon



■ **Panoramique orienté vers Lumiu depuis la route de Calvi**



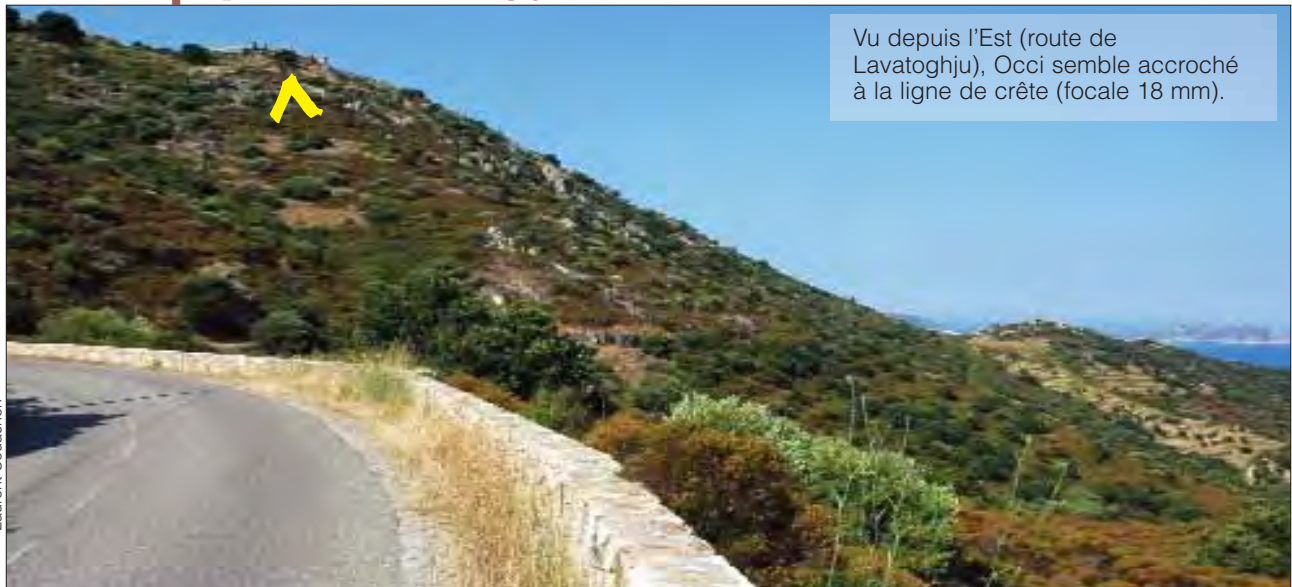
Piere Marie Luciani

■ **Courbe de niveau**



Natacha Jurik. Occi, des ruines au refuge 2006

■ **Depuis la route de Lavatoghju en allant vers Lumiu**



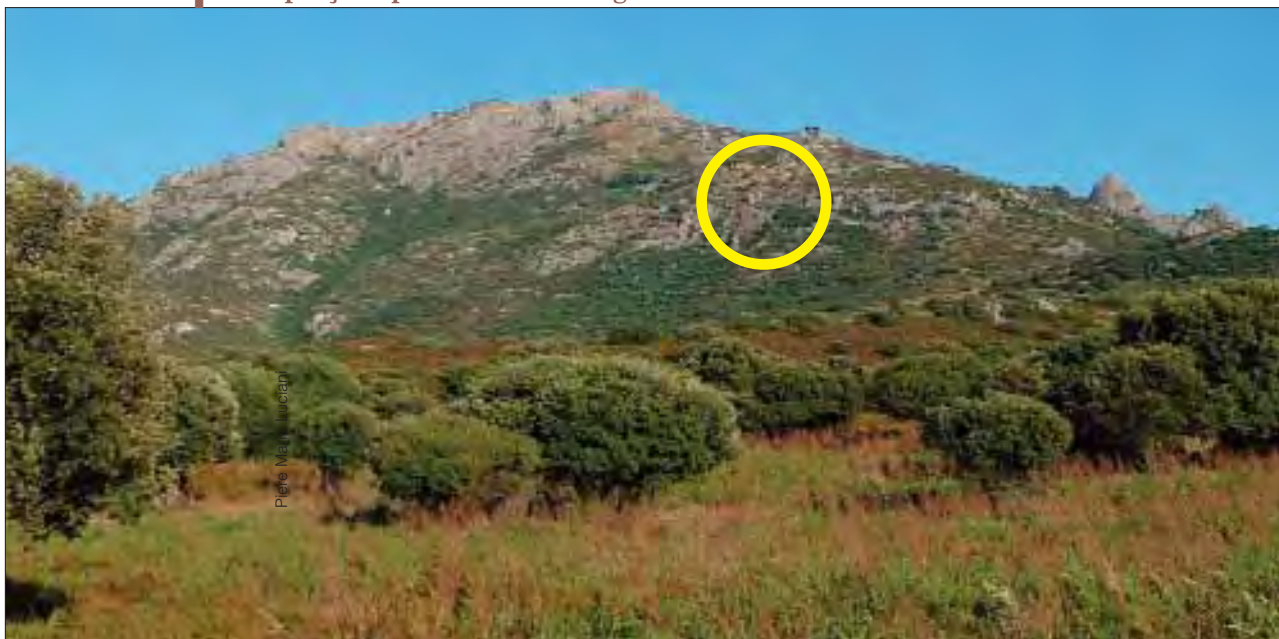
Vu depuis l'Est (route de Lavatoghju), Occi semble accroché à la ligne de crête (focale 18 mm).

Laurent Coujasson

Plateau et rupture de pente. De façon plus relative, quand on se trouve au-dessus du village, on voit bien que la lisière Ouest du village borde une rupture de pente mais la plus grande partie du village est établie sur une sorte de plateau en pente vers l'Est. Dans ce cas, et selon la situation précise de l'observateur, la silhouette du village peut se détacher sur la mer ce qui est, aussi, très valorisant.

L'écrin paysager. Cette enveloppe, dans laquelle est perçu Occi participe beaucoup à la valeur du site ne serait-ce que parce que le village n'est jamais vu seul (sauf à très courte distance, ce qui est rarement le cas) mais dans un environnement plus large.

Écrin perçu depuis Sant'Ambrogiu



Laurent Colasnon

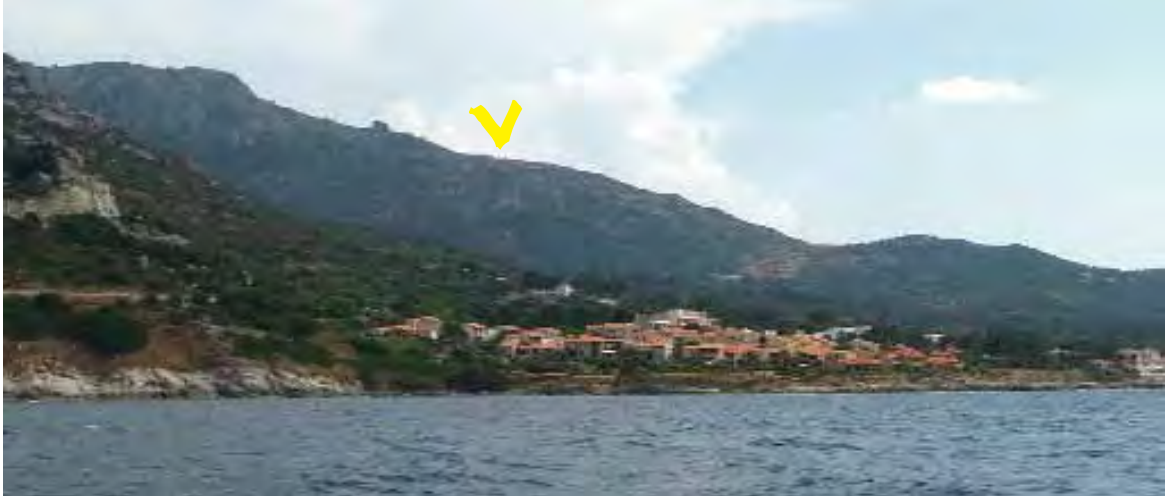
Pietro Maria Luciani

Capu Occi depuis le sentier «historique»



Pietro Maria Luciani

■ Cône de vue n°1. En limite d'Algaiola. Au premier plan Sant'Ambrosgiu



■ Cône de vue n°2. Au premier plan Sant'Ambrosgiu



■ Cône de vue n°3. À l'arrière-plan à droite apparaît Bracaghju

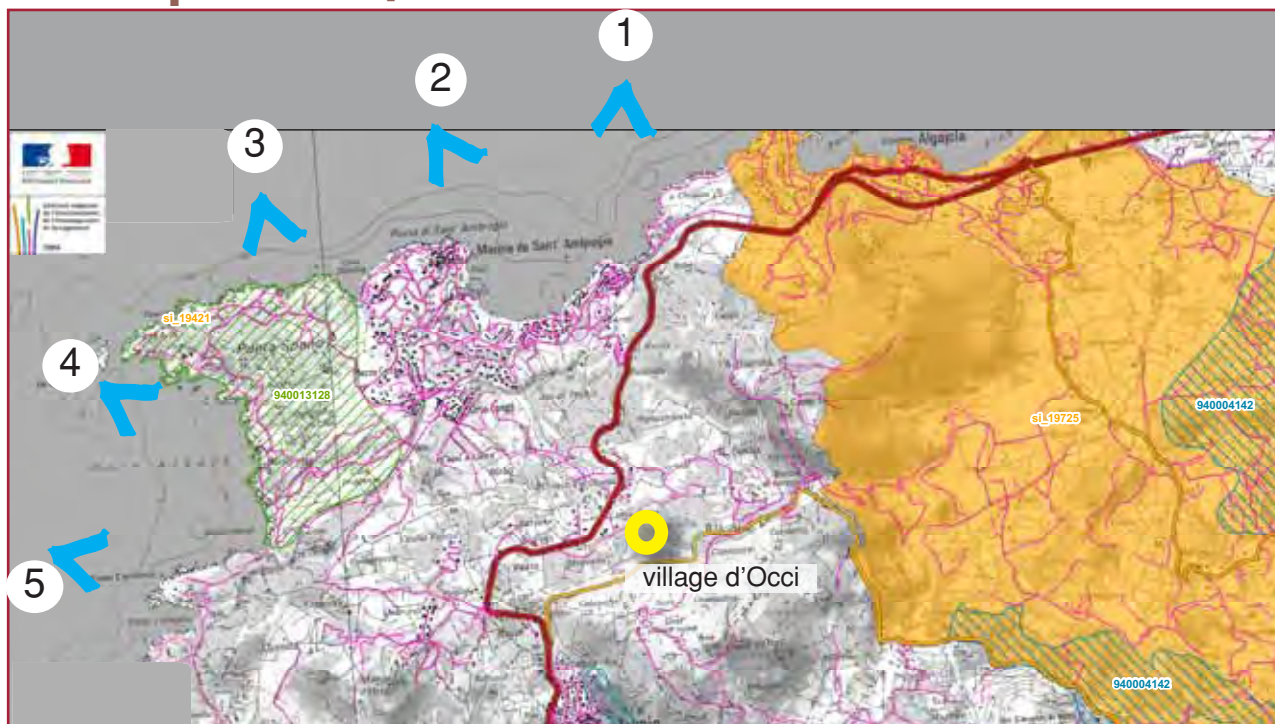
Petru Maria Luciani



VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Cônes de vue depuis la mer <



Cône de vue n°4. Depuis la pointe de Spanu. À l'arrière-plan à droite apparaît Bracaghju



Petru Maria Luciani

Cône de vue n°5. En face de punta Caldane (depuis le golfe de Calvi)



Vue depuis Occi : de la pointe de la Revellata jusqu'au Capicorsu



Petru Maria Luciani

Vue depuis le village d'Occi



Laurent Colasnon

La vue depuis le village d'Occi s'ouvre sur un très large panorama, d'une qualité paysagère exceptionnelle.

Vigie. Depuis le village, campé sur son promontoire, les vues s'étendent au sud sur toute la Balagna littorale de la pointe de la Revellata (Calvi) et son golfe jusqu'au delà de Lisula (*Ile Rousse*) au nord. Par temps clair, les vues portent même par-delà l'Agriate jusqu'à la pointe nord du Capicorsu. Ce village ancien occupe une situation d'exception.

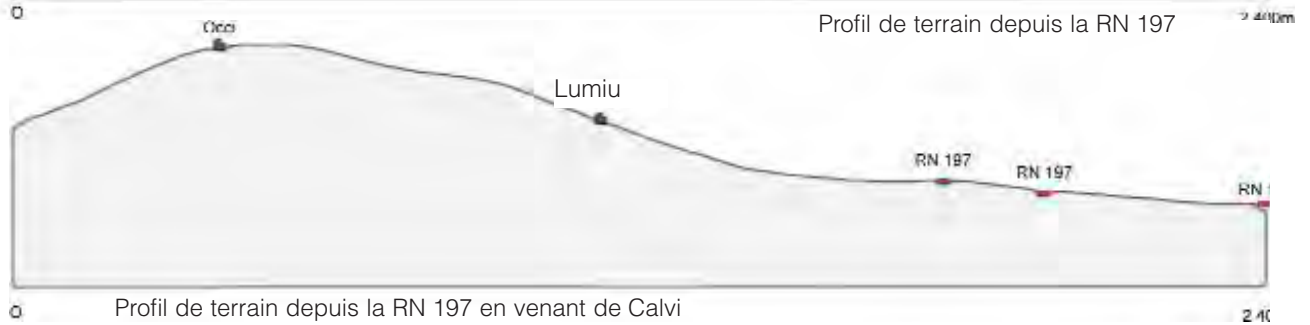
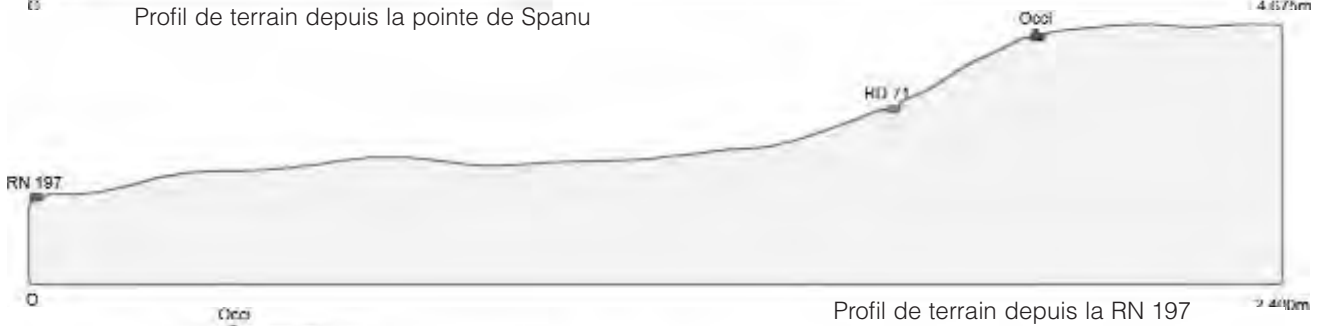
Réciprocité des vues. La réciprocité de ces points de vue et la diversité de représentations qui en découlent confère au village une position singulière.

Hypothèse sur l'étymologie d'Occi. Le mot Occi pourrait être issu du latin *occulus*, signifiant œil ou vue, expliqué par son implantation géographique qui permet une vue panoramique sur son territoire et la mer.

Vue depuis Occhi sur la pointe de Spanu

Nombre de visiteurs montent à Occhi pour admirer les couchers de soleil sur la pointe de Spanu.

Petru Maria Luciani



2. Éléments paysagers

La composition du paysage dans laquelle s'inscrit le village participe aussi, considérablement, à la qualité paysagère du site :

- Depuis la route nationale, le village est visible à partir des abords de l'accès à la marine de Sant'Ambrogio et en plusieurs endroits à mesure que l'automobiliste chemine vers Lumiu. Au premier coup d'œil, l'observateur distingue, posé sur la ligne de crête qui descend du Capu Occi vers la mer, la silhouette des ruines qui se découpent sur le ciel. Le maquis, plutôt haut et dense au premier plan, fait place à l'arrière-plan à un maquis plus bas et plus lâche, fréquemment interrompu par de très nombreux affleurements rocheux. C'est à peu près tout ce que peut voir l'automobiliste au cours de son déplacement et c'est déjà bien puisqu'il s'agit là d'un paysage de qualité composé de maquis et de roches dans lequel quelques ruines s'insèrent avec bonheur, pans de murs et rochers sont de même apparence, de même nature et de même couleur.

- Depuis la route départementale 71 (ou depuis la RN 197, si l'observateur s'arrête), on distingue plus nettement la composition du paysage comme celle de la végétation : près du village d'Occi mais aussi plus généralement, des marques de terrasses subsistent distinctement, de grands arbres (chênes et oliviers) se détachent du maquis bas.

1. Principal sentier qu'empruntaient les habitants du village pour se rendre sur le territoire communal d'Occi. Ce sentier, comme celui qui monte de Lumiu, figurent au plan terrier selon des parcours quasi identiques : les approches, les découvertes progressives sont les mêmes qu'autrefois.

- Plus vers l'Ouest, sur les terres qui appartenait historiquement aux habitants d'Occi du côté d'Ogliastriccia, les oliviers ont probablement beaucoup disparu mais le paysage reste harmonieusement équilibré entre maquis et parcelles, entre surfaces de cultures et volumes d'arbres qui les émaillent.

- Depuis le sentier « historique »¹ qui monte doucement de la RD 71 à peu près à partir de l'entrée du camping Le Panoramic, le sentier traverse d'abord un paysage de maquis qui, peu à peu s'anthropise : des murets de pierres sèches apparaissent, régulièrement, la silhouette du village se dessine au haut du chemin, une végétation de ronces, d'églantiers et de fougères grand-aigle portée par des terrasses qui se distinguent de mieux en mieux au fur et à mesure de la progression vers Occi trahit la présence d'anciennes prairies et cultures.

De grandes surfaces de cistes bas nous rappellent que la roche est proche et les sols peu épais.

- Au Nord-Est du village, au pied d'un grand affleurement rocheux (presque d'une petite falaise), jaillit une source.

Sa présence est manifestée par un figuier. Tout cela constitue un ensemble de paysages harmonieux composés de surfaces aux textures variées, dont les couleurs oscillent progressivement dans mille nuances de verts, puis de beiges, d'ocre, de jaune et de brun, sur un fond permanent de roches gris-beige.

Vue rapprochée du village d'Occi



De grands arbres (chênes) se détachent

L'élévation importante des ruines contribue beaucoup à leur intérêt paysager

Laurent Colasnon



Les « aiguilles » de pierres maçonnées sont, soit des portions de façades encore debout, soit des portions de murs perçus de profil, dans leur épaisseur

Laurent Colasnon



Laurent Colasnon

VILLAGE D'OCCL ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi

ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

À l'approche du village, la végétation de fougères et de ronces établie sur d'anciennes terrasses rompt nettement avec le maquis bas à cistes, qui occupe parfois, de façon quasi uniforme, de très grandes surfaces



Laurent Couasnon



L'unique source du village (photo de gauche) et, non loin (photo de droite), des restes de jardins où demeurent des iris



VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER

Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT



Laurent Colasnon

L'écrin paysager du village d'Occi se compose d'un ensemble équilibré essentiellement composé de parcelles cultivées et de maquis bas à cistes de Montpellier, l'ensemble est émaillé des frondaisons disséminées des chênes et des oléastres.



Notre Dame de la Stella depuis le sentier du patrimoine

Petru Maria Luciani



Passage en corniche permettant de découvrir aussi la plaine de Calvi et son golfe

Moune Poli



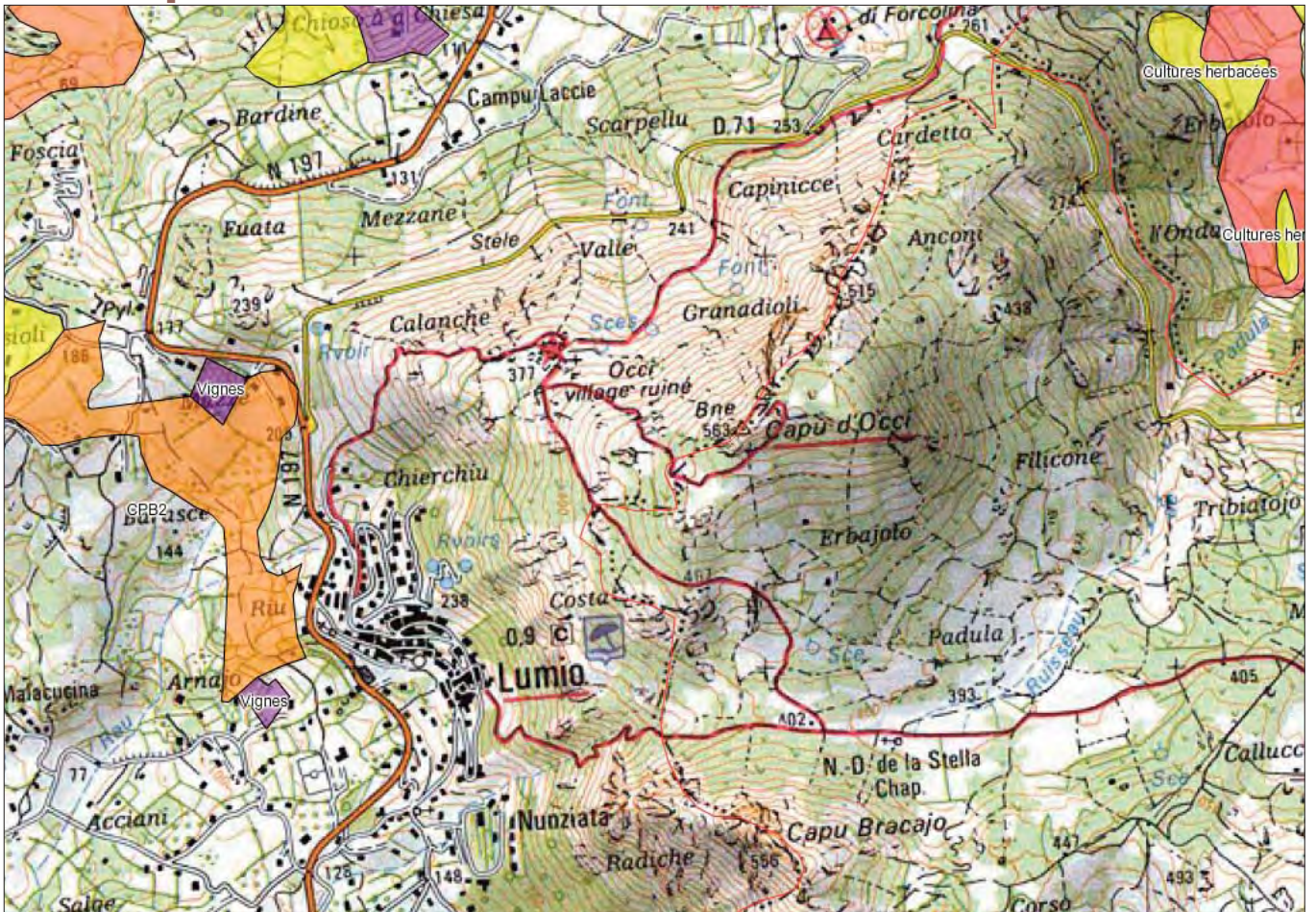
Caractères paysagers remarquables

- La silhouette singulière du village (aiguilles) se découpe dans le ciel en modifiant l'horizon. L'élévation importante des ruines contribue beaucoup à l'intérêt paysager du village. Les dentelles de pierre à l'aspect chancelant créent une ambiance mystique.
- La position du village, en balcon, offre une vue panoramique exceptionnelle. Cette situation confère une réciprocité des points de vue d'une grande richesse et des représentations qui en découlent. Les visiteurs qui découvrent le site pour la première fois sont emprunts d'une grande émotion.
- L'écrin paysager préservé est composé d'éléments d'une grande diversité : végétaux (maquis, cultures, arbres...), minéraux (Capu Occi, Bracaghju, roches érodées...) et de la mer en arrière-plan. Cette composition harmonieuse, ne peut laisser insensible.

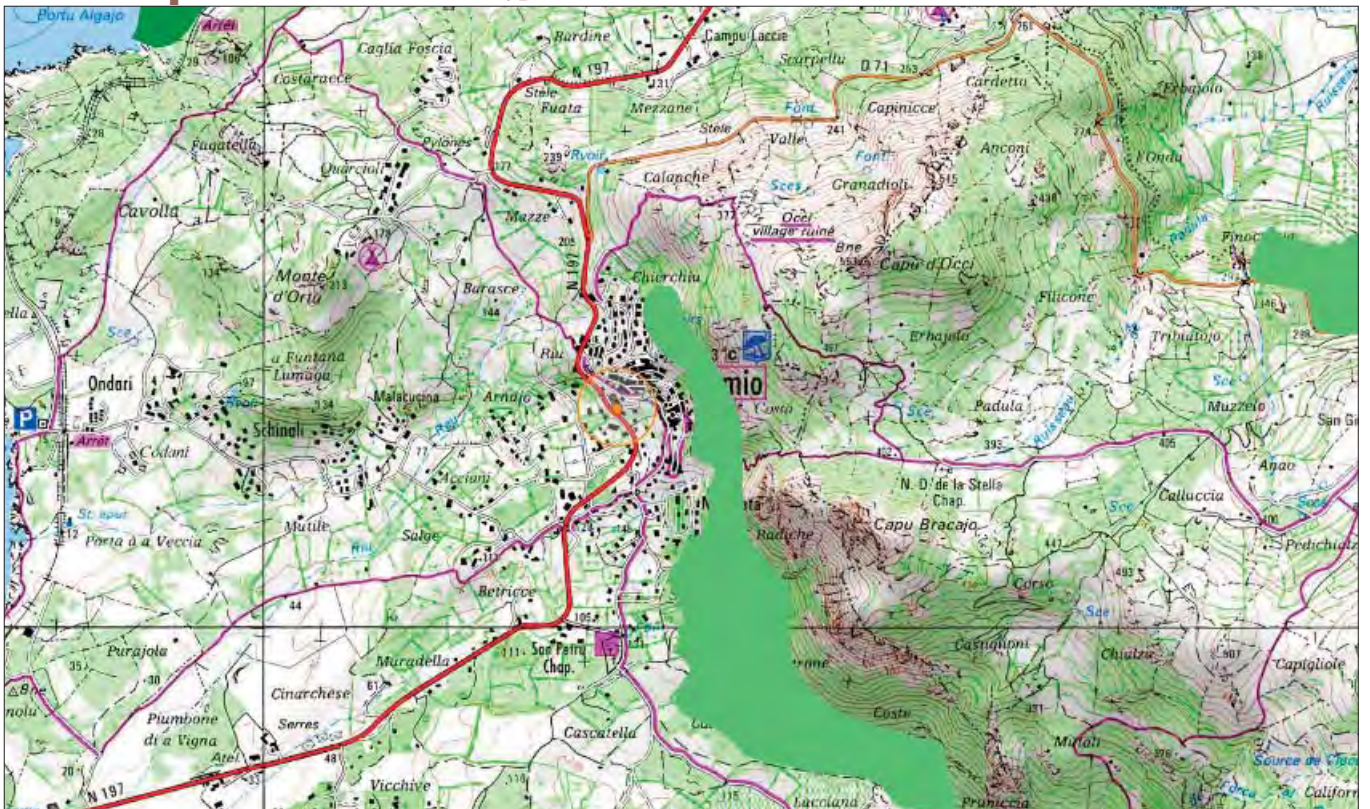
VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER
Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Analyse des risques Protections existantes

La carte Amandier ne répertorie aucune terre de forte potentialité (zones colorées)



En vert clair la Znieff de type 2



Analyse des risques

- **Dégradations du bâti liées aux éléments naturels.** Elles sont liées aux effets des intempéries, de l'érosion éolienne, aux effets du temps. Certaines pierres sont à leur point d'équilibre. Certains pans de mur et plafonds voûtés peuvent s'écrouler, sous les effets combinés des pluies et du vent. Plusieurs bâtisses présentent des fissures importantes, qui ne peuvent que s'accroître sous l'attaque des éléments climatiques et celles des humains.
- **Économie de cueillette.** Ce type d'économie spontanée qui peut s'illustrer par la vente sur le site de boissons, pizzas ou autres... peut constituer une atteinte à l'esprit des lieux. De la même manière que toute mise en tourisme non contrôlée.
- **Pillage.** Les pillages et vols de pierres n'ont pas manqué. Plusieurs linteaux de porte ont disparu. La rumeur publique raconte (quel fond de vérité?) que des vols ont eu lieu par hélicoptère, utilisé à l'occasion de la construction d'une ligne électrique proche. La disparition des pierres de linteaux fragilise d'autant plus l'architecture restante.
- **Accès motorisé non contrôlé.** L'absence de route a sans doute été le motif de l'abandon définitif d'Occi. C'est aujourd'hui cet élément qui a retardé le pillage définitif et la dégradation du village.
Une piste a été ouverte en 2002 pour permettre de monter les matériaux jusqu'à Occi afin de rénover la chapelle.
Elle court depuis la chapelle de la Stella jusqu'au col qui précède la descente sur Occi, en parallèle du chemin du patrimoine.
Elle peut être, assez aisément encore, empruntée par les 4X4.
En mai 2013, nous avons pu constater que la végétation se réimplantait dans la partie supérieure de la piste (au plus près du village). Ce qui pourrait laisser supposer qu'elle n'a pas été empruntée depuis plusieurs mois.
Un fait à prendre en compte après plusieurs années de conflits d'usage entre défenseurs du patrimoine et adeptes des sports motorisés en nature. Le rappel à la loi (en dehors des routes ouvertes à la circulation, la circulation des véhicules à moteur est interdite) s'avérant d'un piètre secours dans ces lieux désertés qui deviennent, de fait, un espace de non droit.
- **Utilisation « sauvage » du site.** D'autres dégradations sont liées à la fréquentation humaine : abandon de déchets, fouilles, usage du feu, cueillette... Sans être officiellement « mis en tourisme », le lieu est indiqué dans tous les guides de la Corse. On trouve jusqu'à une publicité sur l'annuaire de France Télécom.
Les offices de tourisme recommandent la ballade et les natifs de l'île s'y rendent

Parole d'acteur. Jean-Luc Savelli, président de l'Associu di i proprietari d'Occi

« Les pierres du village ont disparu petit à petit entre 1985 et 1993. Dans les années dix-neuf cent soixante-dix, les portes et les fenêtres étaient encore présentes. Quant au mur d'enceinte, autour du village, il a été construit récemment, en même temps que la réhabilitation de l'église ».

Activités économiques non maîtrisées. Une atteinte à l'esprit des lieux

Le granite travaillé par des générations d'Homme, support de graffitis. Ici à Occi.



Marion Mariani

Ancienne chapelle transformée en studio de location estivale. Sant' Ambrosgiu.



Petru Maria Luciani

Sortie Est d'Occi sur le chemin du patrimoine. Juin 2013.

Une autre baignoire à usage d'abreuvoir, était également présente dans la cave de la maison Giudicelli.



Mourne Poi

pour un pique-nique en toute saison. Le lieu est fréquenté par tout temps. En dépit des panneaux (appliqués sur les maisons par les propriétaires des lieux) indiquant le danger et l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte des bâtiments, les visiteurs se promènent librement à l'intérieur des bâtis en ruines. La curiosité en est la cause mais également la légende, laissant entendre que Fra Felice a laissé un trésor. Armés de détecteur de métaux ou de pioche, quelques visiteurs n'hésitent pas à fouiller les ruines.

Cette fréquentation humaine, non encadrée, génère un risque réel pour la sécurité des visiteurs. La question se pose d'ailleurs de l'engagement de la responsabilité de la commune et des propriétaires s'il advenait qu'un visiteur soit blessé, voire pire. Retenons que pour ne pas encourir de responsabilité, il convient d'anticiper. Aujourd'hui, il semble que la commune de Lumiu subisse, plus qu'elle n'anticipe la présence des visiteurs.

- **Aménagement.** Le site pourrait accueillir des éoliennes, parc photovoltaïque, antennes radio téléphonique, relai... des carrières de pierre ou d'arène granitique. Ces types d'aménagement constituent un risque de banalisation du paysage.

- **Urbanisation.** Aucun document d'urbanisme ne vient encadrer l'aménagement du territoire communal.

Le PLU de Lumiu est actuellement (et depuis plusieurs années) en préparation sans qu'il ne soit achevé.

La commune de Lavatoghju, ne possède pas de document d'urbanisme.

Une desserte routière, des constructions et des réseaux, pourraient empiéter sur le site envisagé, sans tenir compte de l'esprit des lieux.

- **Divagation.** Les animaux divagants (vaches) ont également adopté pour abri, la cave de quelques maisons. Avec, certainement la complicité de certains de leurs propriétaires : c'est ainsi qu'on peut observer en avril 2013 deux baignoires (reconverties à l'usage d'abreuvoir) dans l'enceinte du village. L'une pas loin de l'église, l'autre dans la cave de la maison Giudicelli.

- **Fermeture du milieu.** L'abandon des activités agricoles sur le territoire de l'ancienne commune d'Occi et particulièrement sur les terrasses Nord/Est a proximité du village, conduit à la fermeture progressive du milieu avec embroussaillage et dégradation du bâti.

En corollaire s'ensuit une ruine progressive des murs de soutènement des terrasses avec un risque de banalisation du paysage.

La fermeture du milieu a également une incidence sur la « profondeur » de la vue. Elle dénature l'esprit des lieux dans la mesure où l'on s'éloigne de la végétation évoquant l'histoire du peuple d'Occi.

Antennes radiophoniques au col de Fuata



Perlu Maria Luciani

Détail début d'urbanisation et carrière. Au-dessus de la D71



Perlu Maria Luciani

Associu Fra Felice objet

&5 Titre de l'association : ASSOCIATION "FRA FELICE"
DES PROPRIETAIRES DU SITE D'OCCI

&6 Objet : DEVELOPPER L'ESPRIT D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE ENTRE T
LES PROPRIETAIRES DU SITE D'OCCI
- VEILLER A LA DEFENSE ET AU RESPECT DES PROPRIETES BATIES ET
NON-BATIES PAR TOUS LES MOYENS LEGAUX
- S'OPPOSER AUX TACAGES INCONTROLÉS ET NON AUTORISÉS DES PRO
- DECIDER EN PLEIN ACCORD AVEC LES PROPRIETAIRES DE LA
FINALITE ACTUELLE OU A VENIR DU SITE DANS LE RESPECT DES LOIS DE
REPUB

2 Siège social :

&4 CHEZ MR JEAN-LUC SAVELLI

&14 Adresse : ROUTE DELA MER
CHEMIN ONDARI

&18 Code postal : 20260 &18 Localité : LUMIO

- **Climat social.** Sans constituer un risque a proprement parlé, le climat social « tendu » doit être pris en compte.
 - Les élus d'Occi font part du peu de retombées économiques générées par l'existence du sentier du patrimoine. Ils soulignent en revanche, que la présence des visiteurs sur le parking devant chez Charles (au départ du sentier) est cause de mécontentements de leurs administrés. « Ceux-ci manquent de place de parking pour se rendre chez le kiné ».

- L'association Occi qui avait été à l'initiative de la rénovation de la chapelle de l'Annunziata a cessé d'exister en 2007. Son objectif de réhabilitation du village ayant suscité des oppositions notamment au sein des propriétaires, constitués en association Fra Felice, en réaction, cette même année.

Les propriétaires revendiquent le respect du droit à la propriété face au désir de certains habitants de Lumiu de mettre en place un écomusée.

On notera aussi, fait exceptionnel en Corse, que la totalité des propriétés d'Occi est titrée (carte page suivante). Dix propriétaires sont identifiés. Certaines ventes ou cessions ont eu lieu récemment.

Loin d'être un village oublié, ce village abandonné suscite un fort sentiment d'appartenance. À titre d'exemple et pour n'en citer qu'un : à l'intérieur de l'église, dans une des chapelles latérales, un habitant est venu déposer des pancartes et inscription en souvenir d'un ancêtre enterré là. Or, après avoir interrogé divers habitants, il semble que la réalité soit autre.

- Fruit du climat social, le sentier du patrimoine qui a été porté par l'Office de l'environnement de la Corse n'a jamais été inauguré. Les travaux ont pourtant été pratiquement entièrement réalisés. L'Office de l'environnement a mobilisé des financements pour les travaux, la signalétique et la maîtrise d'œuvre dans l'axe 3 du Feader portant sur la valorisation du patrimoine à l'échelle des territoires ruraux. Il a coûté 400 000 euros. Deux tranches de travaux en 2008 et 2010. Concernant les actions d'entretien et de communication elles sont à la charge : du pays de Balagna pour la partie de la boucle reliant Lavatoghju à Lumiu ; de l'association Petra Secca pour le reste de la boucle (association financée par la commune de Lumiu).

Tout ceci pour mettre en exergue les enjeux psychologiques, économiques... qui existent à Occi avec des acteurs vifs, combatifs et ardents défenseurs de leur cause.

Le dialogue et la concertation seront une des conditions première pour réfléchir à la gestion et au devenir de ce village.

Occi. Cadastre et noms de propriétaires



Association Occi. Dissolution ce 31 mars 2007

L'assemblée générale annuelle de l'association Occi s'est tenue samedi 31 mars 2007 en présence d'une cinquantaine d'adhérents et de sympathisants.

L'association Occi a été créée en 1993 face au constat suivant : les ruines d'Occi ainsi que les sentiers d'accès étaient envahis par la végétation, des vaches erraient dans le village contribuant à sa dégradation, des cadavres d'animaux pourrissaient sur le site, les déchets des visiteurs jonchaient le sol, des pilleurs de pierres (en hélicoptère) et des chercheurs de trésor sévissaient sans vergogne.

Cette situation a poussé l'association Occi à œuvrer au rassemblement des bonnes volontés : lumiais et personnes de tous horizons, commune de Lumiu, communauté de communes Calvi Balagna, conseil général de la Haute-Corse, Office de l'environnement de la Corse, Collectivité territoriale de Corse.

Tous ces acteurs ont apporté une contribution à la réalisation des actions de sauvegarde et de mise en valeur du site : reconstruction de l'église de l'Annonciation, restauration du mur d'enceinte du village, réhabilitation des sentiers d'accès, présence d'une personne sur le site lors de la période de forte fréquentation (juillet et août), animation d'un rendez-vous annuel pour une cérémonie religieuse dans l'église. Que toutes et tous soient infiniment remerciés des contributions qu'ils ont fournies pour que Occi ne soit pas abandonné une deuxième fois.

Le président André Lomellini a exprimé son souhait de mettre un terme aux activités de l'association en raison de l'impossibilité pour celle-ci de continuer à agir face aux refus des propriétaires de participer à un projet collectif de préservation du site.

L'assemblée générale lui a alors demandé de revenir sur sa décision et de chercher une solution qui soit à même de rapprocher les points de vue tout en ménageant intérêts privés et intérêt général.

Un groupe de travail composé de six personnes a été créé afin d'étudier, en concertation avec l'association des propriétaires et la commune de Lumiu, les possibilités d'inscrire Occi dans une logique de préservation durable en le soustrayant aux convoitises ainsi qu'à l'accélération de sa dégradation.

Protections existantes

L'ensemble du périmètre étudié ne dispose d'aucune protection réglementaire. En l'état, tout projet d'aménagement qui porterait atteinte au site est donc légalement envisageable.

En effet, la commune de Lumiu ne dispose pas de document d'urbanisme (le PLU est en préparation); aucun espace naturel n'est protégé (Znieff, Zone Natura2000, Espace remarquable de la loi Littoral, espace boisé classé...); pas d'arrêté de protection (arrêté de biotope...).

Pas de terre agricole classée « de forte ou très forte potentialité » sur la carte Amandier et qui serait protégée au titre du Schéma d'aménagement de la Corse de 1992.



■ Sentier du patrimoine

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER
Oggi ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT

Préserver l'esprit des lieux

Après analyse des risques et protections existantes, afin de préserver l'esprit des lieux et les caractères remarquables du site, il est proposé son classement au titre des articles L.341-1 à L.341-22 du code de l'Environnement sur la base du critère pittoresque.

■ Lumiu au 18^e siècle. Maisons sur plusieurs étages avec toits terrasse



Les critères de classement

Au regard de la loi Paysage plusieurs éléments permettent de conclure au caractère remarquable du village d'Occi et son écrin paysager. Bien qu'ils aient été développés dans les pages qui précèdent, reprenons les ici d'une manière succinctes en matière de synthèse :

Le critère pittoresque et paysager.

Au loin, depuis la mer, les diverses routes et les sentiers d'approche, le village est perçu comme une silhouette fantôme, une dentelle de pierres noires posée dans son écrin sur un plateau. Ce tableau pittoresque touche l'âme humaine et suscite une émotion.

Depuis le village, c'est une vue panoramique à 360° qui s'offre au visiteur. De la Revellata jusqu'à la pointe du Capicorsu. Ce lieu offre une découverte du littoral balanin.

Le critère architectural.

Le village d'Occi constitue un témoin des constructions littorales méditerranéennes à toit plat, caractéristiques jusqu'au 17^e siècle et disparues progressivement, avec industrialisation de la tuile au 19^e siècle.

On insistera alors sur le caractère particulièrement remarquable de ces maisons construites sur trois niveaux architecturés sur la base de deux voûtes successives couronnées d'un toit plat.

Le critère culturel.

Le village d'Occi et son écrin sont les témoins d'un élément constitutif de la culture insulaire : l'ouverture et le repli du fait des colonisations successives et des invasions barbaresques.

Ce hameau construit loin des terres productives, sur un emplacement venté, difficile à cultiver, et nécessitant de longs déplacements quotidiens entre piémont et littoral, renvoie à la peur de l'envahisseur. Tout comme sa situation de vigie sur un plateau venté.

Une peur encore gravée dans l'inconscient collectif : En Corse, il est coutume d'entendre que « le danger vient de la mer ».

Ce qu'il faut retenir :

Nul besoin d'être « sachant » ou « savant » pour percevoir qu'ici, il s'est passé quelque chose qui touche à l'universalité. Planté sur les hauteurs d'Occi, n'importe quel humain est en mesure d'éprouver l'ampleur des défis que l'homme doit relever pour survivre et donner un sens à sa vie. Vivre le paysage d'Occi et son village, le percevoir, c'est nécessairement effectuer un voyage dans l'espace et dans le temps. Certains diront « mystère » pour évoquer l'impression diffuse d'accéder ici à un lieu d'histoires et d'Histoire.

Nous retiendrons deux mots antinomiques : « Fragilité et Absolu » pour définir l'esprit de ce hameau fantôme inscrit dans le granite avec l'infini pour horizon.



Proposition de périmètre du site à classer

Périmètre

- L'écrin paysager du village d'Occi est d'une grande qualité ; il est cependant soumis à une pression du fait de sa situation littorale. Pour assurer aux générations futures la préservation de l'esprit des lieux, l'État s'interroge sur l'opportunité de la protection de ce site au titre de la loi du 2 mai 1930. La qualité exceptionnelle et reconnue du site semble le justifier pour les motifs exposés plus haut.
- Du point de vue paysager, il semble logique que les limites du site à protéger s'appuient d'une part sur la (ou les) voie(s) principale(s) à partir d'où la majorité des observateurs perçoivent le site et d'autre part sur les limites naturelles des cônes de vues que sont les lignes de crêtes.
- Par endroits, d'autres limites peuvent avoir du sens : par exemple l'ancienne limite communale, un cours d'eau...
- L'idéal serait que la limite Ouest du site s'appuie sur la RN 197 depuis son lieu de pénétration sur la commune de Lumiu jusqu'au carrefour avec la RD 71, ce qui n'est pas réaliste du fait notamment d'un grand nombre de constructions existantes dans ce secteur. C'est la raison pour laquelle la limite du site classé pourrait plutôt s'appuyer sur la route départementale 71 d'où elle partirait rejoindre en piémont le capu Bracaghju en englobant les parcelles :
n° 986, 987, 329, 353, 354, 355, 831, 846, 364, 370, 373, 374, 608, 476, 478, 487 et son enclave 488, 497, 498, 48, 50, 52, 53, 23, 22, 17, 14, 10, 11, 8, 189, où elle longe le ruisseau de Padula puis de nouveau la RD 71 par les parcelles 175, 176, 179, 145, 146, 147, 151, 150, 135, 130, 133, 131, 132, 118, 119, 122, ?, 123, 122 (!) 121 (parcelle construite) 120, 119, 118, 117, 116, 115, 114, 113, 112, 102, 101, 183, 182 et 864.

Argumentaire

- Ce périmètre assure au village d'Occi bien évidemment un écrin côté mer à partir de la route nationale d'où le village est perçu par la très grande majorité des observateurs mais pas seulement : pour les promeneurs désireux de faire le tour d'Occi, il semble important d'associer à ce périmètre la langue de terre qui relie les capi d'Occi et Bracaghju et de donner, au pied de chacune de ces deux montagnes, un espace de respiration en relation d'échelle avec l'importance de ces reliefs. La limite d'un côté en piémont au-dessus des secteurs construits de Lumiu, de l'autre à partir du ruisseau de Padula ou le long de la RD 71 nous semble constituer, du point de vue paysager, un ensemble cohérent et correctement dimensionné. Ce territoire représente un espace à caractère essentiellement agricole (passé et/ou actuel). Enfin, le fait d'associer la protection du capu Bracaghju à celle du village et du capu d'Occi répond aussi à une logique paysagère : Aussitôt qu'on s'éloigne un peu du site d'Occi en direction de Calvi comme depuis la punta Spanu, ces deux sommets apparaissent visuellement comme jumelés dans des formes différentes mais dans des couleurs semblables : ces montagnes forment à elles deux, au-dessus de Lumiu et d'Occi, un ensemble paysager indissociable.

Quelques éléments supports de dialogue

Conservation

Mesures à prendre d'urgence concernant le bâti

Possibilités de ré-animer les lieux

Conservation

Dans cet ensemble paysager remarquable, la problématique dominante suppose de sauvegarder le bâti, de maîtriser la fréquentation et les activités humaines et d'anticiper sur les mesures de gestion et d'entretien.

Des mesures pourraient être prises pour renforcer le bâti dans le respect de l'architecture originelle (la réhabilitation de l'église a le grand mérite d'avoir stoppé les dégradations et, également, d'avoir réveillé les consciences sur la valeur du patrimoine ; cependant, elle n'est pas un modèle en termes de respect de l'esprit des lieux).

Tout remaniement devrait être encadré et nécessite des recherches architecturales préliminaires.

Des mesures devraient être prises pour empêcher tout accès motorisé non maîtrisé.

Une campagne de fouilles permettrait, peut-être, de trouver des traces d'un habitat plus ancien ou de récupérer des éléments de ferronnerie oubliés. Des contacts pourraient être pris dans le cadre de cette étude avec l'università di Corsica et des associations locales de recherches.

Un objet ou un lieu non utilisé se dégrade rapidement même si l'on prend des mesures de sauvegarde pour parer au plus pressé. Il serait utile de réfléchir aux possibilités de valorisation du site dans le respect de son identité.

Cela suppose d'entamer des démarches de concertation entre les propriétaires, les collectivités potentiellement concernées, les associations et les usagers du site.

Le projet de classement pourrait ouvrir ce débat.

Parole d'acteur. Natacha Juric, architecte.

« Les seuls témoins qui nous plongent dans un passé presque oublié, sont tous ces pans de murs écroulés, toutes ces pierres éparpillées. Tous ces restes sont la mémoire d'une technique architecturale parfaitement adaptée à un mode de vie rurale aujourd'hui disparu. La question est de savoir si nous pouvons nous en tenir à ce type de lieu de mémoire, à ces allégories, à ces ruines, de savoir s'ils peuvent être les seuls modèles possibles de la mémoire contemporaine, comme si notre siècle, n'avait en quelque sorte peut-être jamais rien dit.

À cette question je pense que la réhabilitation est un moyen d'y répondre, car elle offre à un bâtiment ou à un site l'opportunité d'une deuxième réflexion et création. Il s'agit, à partir d'une reconnaissance de l'existant d'apporter les compléments qui feront levier vers une évolution positive. »

« Le défi est de mener deux idées de front : la conservation de cette plastique ruinée et l'intégration en son sein d'une architecture contemporaine ». Thèse d'étude *Occi des ruines au refuge* 2006.

Mesures de protection à prendre d'urgence concernant le bâti

- L'écroutement du bâti constituerait une perte patrimoniale. Pour que le caractère de cet ancien village soit sauvegardé, il importerait d'éviter le plus rapidement possible sa destruction.

Les principales mesures techniques d'urgence à prendre pourraient être les suivantes :

- Réaliser un lit de mortier de tuf et chaux aérienne sur la faîte de chaque mur ;
- Coller une bande d'étanchéité sur ce lit de mortier (feutre bitumé auto-protégé par exemple mais couvert, pour préserver l'esthétique, par un lit de tuiles canal ou des pierres plates) ;
- Placer très délicatement des tirants métalliques dans les murs présentant les fissures les plus importantes et combler ces fissures en essayant de raccorder tous les mètres les deux lèvres des fissures par des moellons posés en long (pose « en parpaing ») ;
- Consolider les pans de murs étroits et non contreventés par le garnissage des joints en résine époxy ;
- Étayer les murs menaçant de s'écrouler ou construire des contreforts en pierres ;
- Mettre des barrières de contournement au pied des portions de murs risquant de s'écrouler à brève échéance ;
- Peut-être démolir, ou plutôt démonter pour réemploi des pierres, certains murs qui ne peuvent être consolidés et qui présenteraient un danger.

Toutes ces mesures, sont peu coûteuses en matériaux, sauf la résine d'époxy, mais demandent beaucoup de main-d'œuvre. Les chantiers pourraient se dérouler comme des chantiers-école, notamment avec l'association Partir (École d'architecture de Paris – La Vilette) par exemple. Il faudra veiller attentivement à la sécurité sur le chantier (coordinateur SPS).

Le sentier du patrimoine, bâti en pierre sèche, doit être entretenu. Il appartient aux diverses collectivités territoriales d'approvisionner une ligne budgétaire pour ne pas laisser se dégrader cet ouvrage remarquable en pierre sèche.

Voir aussi si le nouveau plan de financement européen (2014-2020) permet de financer les actions d'entretien pour les territoires Leader de l'axe 4 du Feader, comme précédemment.

Concernant les risques pour la sécurité des visiteurs : certes les maisons sont propriétés privées mais le sentier est public et le fait qu'il soit balisé par l'autorité publique peut fort bien amener à engager la responsabilité des collectivités locales. Il est nécessaire de réfléchir à des aménagements sécuritaires (fermeture des maisons), ainsi que d'améliorer la signalétique relative aux risques.

Possibilités de ré-animer les lieux

Il serait nécessaire d'organiser la gouvernance des lieux, afin que chaque partie concernée puisse exprimer son point de vue et jouer son rôle (propriétaires privés et public, collectivités, services de l'État, institutions, usagers du site...).

Dans ce cadre, des solutions concertées et durables, de préservation et de valorisation du site, pourront être envisagées.



■ Cormorans sur l'île de Spanu au coucher du soleil

VILLAGE D'OCCI ET SON ÉCRIN PAYSAGER
ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ DE CLASSEMENT
JUILLET 2013

Oggi

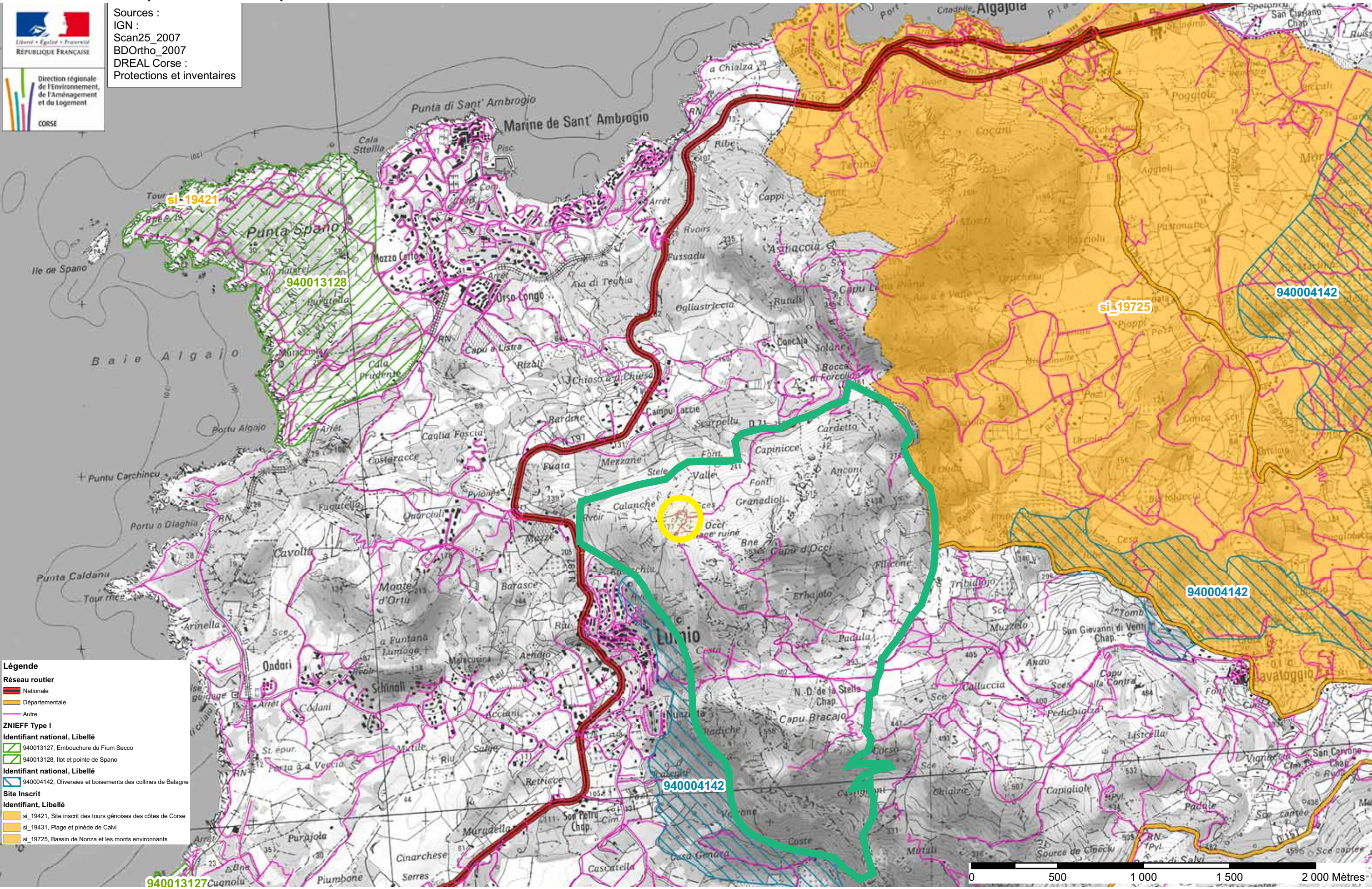
MédiaTerra
Consultants

04 95 31 12 21 • mediaterra@mediaterra.fr

Proposition de périmètre de site classé

Sources :
 IGN :
 Scan25_2007
 BDOrtho_2007
 DREAL Corse :
 Protections et inventaires

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 CORSE



Légende

Réseau routier

- Nationale
- Départementale
- Autre

ZNIEFF Type I

Identifiant national, Libellé

- 940013127, Embouchure du Fium Secco
- 940013128, Ilot et pointe de Spano

Identifiant national, Libellé

- 940004142, Oliveraies et boisements des collines de Balagne

Site Inscrit

Identifiant, Libellé

- si_19421, Site inscrit des tours génoises des côtes de Corse
- si_19431, Plage et pinède de Calvi
- si_19725, Bassin de Nonza et les monts environnants

